



**RAPPORT D'ACTIVITE**  
**DU GIP ENFANCE MALTRAITEE**  
**2005**

## ***La lettre du Président***

Ce rapport délibérément synthétique rend compte d'une année marquée à la fois par des difficultés institutionnelles non négligeables et une activité importante. D'une part du SNATEM avec, on le verra, un accroissement des appels traités sur le plateau et d'autre part, de l'ONED qui a connu un véritable démarrage. Chacun admet que le rapport de l'Observatoire remis à M. BAS le 5 septembre 2005 a été, parmi l'ensemble des contributions dont il a tenté de dresser une synthèse, un élément de référence dans la décision de rénover la loi de protection de l'enfance et dans le choix de certaines orientations importantes de la loi actuellement en débat au Parlement.

Une première partie de ce rapport d'activité est consacrée à la vie institutionnelle du groupement marquée notamment par le changement de Directeur général et la relocalisation sur un même site des 2 services dont le GIPEM a la charge.

Une deuxième partie présentera ensuite l'activité du SNATEM. Rappelons qu'il a été convenu de distinguer un Rapport d'activité à destination des membres du Groupement d'une analyse plus approfondie des appels reçus par le SNATEM qui fera, dans la mesure où les données seront disponibles, l'objet d'un document à diffusion plus large et à parution tous les deux ans.

De manière différente, la troisième partie consacrée au Rapport d'activité de l'ONED se distingue nettement du rapport que l'ONED doit remettre annuellement au Parlement et au Gouvernement.

Il s'agit du dernier Rapport d'activité que j'aurai l'honneur de présenter à cette Assemblée. J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier les membres de l'Assemblée générale qui se sont impliqués tout au long de ce mandat, le Conseil d'Administration et le Bureau ainsi que l'ensemble des personnels pour leur investissement et leur dévouement à la cause de l'Enfance en Danger.

**Philippe NOGRIX**  
Sénateur de l'Ille et Vilaine



**Président du GIP Enfance Maltraitée**

# Sommaire

|                                                                                                                  |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| ● <b>PARTIE 1 : LA VIE INSTITUTIONNELLE (Extraits)</b>                                                           | <b>1</b>  |
| <b>I.1 : Une année de turbulences</b>                                                                            | <b>1</b>  |
| <b>I.2 : Une activité importante des instances dirigeantes</b>                                                   | <b>1</b>  |
| <b>I.3 : Une réorganisation plus cohérente</b>                                                                   | <b>2</b>  |
| <b>I.4 : Le budget du GIPEM</b>                                                                                  | <b>2</b>  |
| - Les recettes                                                                                                   | 3         |
| - Les dépenses                                                                                                   | 4         |
| <b>I.5 : La formation</b>                                                                                        | <b>4</b>  |
| <b>I.6 : Situation à la fin de l'année 2005 et perspectives pour 2006</b>                                        | <b>5</b>  |
| ● <b>PARTIE II : L'ACTIVITE DU SNATEM</b>                                                                        | <b>5</b>  |
| <b>II.1 : Présentation du SNATEM (pour mémoire)</b>                                                              | <b>5</b>  |
| - Cadre législatif et conventionnel                                                                              | 5         |
| - Missions du 119                                                                                                | 6         |
| - Fonctionnement                                                                                                 | 6         |
| - Secret professionnel                                                                                           | 6         |
| - Les ressources humaines                                                                                        | 7         |
| - L'encadrement et la formation                                                                                  | 8         |
| <b>II.2 : Analyse de l'activité d'écoute et de transmission aux départements</b>                                 | <b>10</b> |
| - Premier constat : Un nombre d'appels acheminés probablement en baisse                                          | 10        |
| - Second constat : Un bon taux d'appels entrants                                                                 | 11        |
| - Troisième constat : Un nombre accru d'Appels traités                                                           | 12        |
| - Quatrième constat : Un nombre accru d'entretiens sur le plateau d'écoute                                       | 13        |
| - Cinquième constat : Baisse des transmissions (CRAT)                                                            | 15        |
| <b>II.3 : La communication du 119</b>                                                                            | <b>24</b> |
| - Les relations avec les médias                                                                                  | 24        |
| - Le site Internet                                                                                               | 25        |
| - Le nouveau film institutionnel                                                                                 | 27        |
| ● <b>PARTIE III : L'ONED, UN VERITABLE DEMARRAGE</b>                                                             | <b>29</b> |
| <b>III.1 : La consolidation de l'équipe</b>                                                                      | <b>29</b> |
| <b>III.2 : Mission d'appui et de conseil aux départements, administrations et associations</b>                   | <b>29</b> |
| - Visites aux Conseils généraux                                                                                  | 29        |
| - Justice                                                                                                        | 30        |
| - Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)                                                    | 30        |
| - Education nationale                                                                                            | 30        |
| - Santé                                                                                                          | 30        |
| - Visites de lieux d'accueil hospitaliers de victimes mineures                                                   | 30        |
| - Autres Institutions                                                                                            | 30        |
| - Associations                                                                                                   | 31        |
| - Premier rapport de l'Oned au Parlement et au gouvernement                                                      | 31        |
| <b>III.3 : Mise en cohérence des données chiffrées en vue d'une meilleure coordination des interventions</b>     | <b>32</b> |
| <b>III.4 : Recensement et évaluation des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge</b>         | <b>33</b> |
| <b>III.5 : Développement d'études et de recherches</b>                                                           | <b>36</b> |
| - Premier appel d'offres de l'ONED                                                                               | 36        |
| - Recensement des recherches                                                                                     | 39        |
| - Participation à des événements scientifiques                                                                   | 39        |
| - Accueil de stagiaires et de chercheurs                                                                         | 40        |
| <b>III.6 : Participation au réseau des observatoires européens et ouverture sur l'international</b>              | <b>40</b> |
| <b>III.7 : Diffusion et circulation des informations</b>                                                         | <b>41</b> |
| - Contacts avec les partenaires (administrations centrales, départements, associations, réseaux de recherche...) | 41        |
| - Lancement du site Internet en février 2005                                                                     | 44        |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                   | <b>50</b> |

## **PARTIE I : LA VIE INSTITUTIONNELLE** *(EXTRAITS)*

### ***I. 1 : Une année de turbulences***

L'année 2005 s'est inscrite, au niveau du personnel, dans la continuité des changements profonds initiés au cours de l'année 2004 par la création du GIPEM, le développement du partenariat et de la mutualisation des moyens entre le SNATEM et l'ONED, et la mise en place, consécutivement, de nouvelles procédures et de nouveaux modes de gestion.

Comme l'Assemblée générale du 13 octobre 2005 en a été informée, après l'élaboration par le Conseil d'administration d'un nouveau profil de poste intégrant ces nouvelles priorités, il a été mis fin le 30 avril 2005 aux fonctions de Madame Annie GAUDIERE, Directrice générale du GIP Enfance Maltraitée.

En mai 2005, le Conseil d'administration a choisi une nouvelle Directrice générale en fonction du profil de poste très remanié et a demandé, dans l'attente de sa prise de fonctions, à Paul DURNING, Directeur de l'ONED, d'assurer par intérim les fonctions de Directeur général du GIPEM à compter du 12 mai 2005.

Sur proposition du Bureau, informé fin juin 2005, que la candidate à la fonction de Direction générale retirait sa candidature, le Conseil d'administration du 5 juillet 2005 a décidé de demander à Paul DURNING d'assumer de manière plus définitive cette responsabilité ayant évalué positivement l'intérim, mais surtout ayant considéré que ce choix était cohérent avec sa volonté d'une plus grande synergie entre les services favorisée par une relocalisation de l'ONED. En effet, des locaux se libéraient sur le même site que le SNATEM, alors que l'ONED, précédemment à Broussais, voyait son droit d'occupation temporaire interrompu par la nouvelle Direction générale de l'APHP, pour permettre la vente du bâtiment à la Croix rouge française.

M. Philippe BAS, Ministre chargé de la famille, des personnes handicapées et de la sécurité sociale, a fait en sorte qu'il puisse être répondu positivement à la demande de Paul DURNING de la présence à ses côtés, pendant plusieurs mois, d'un haut fonctionnaire en mission d'appui pour faire un diagnostic du fonctionnement de l'institution. Ce dernier était rendu nécessaire du fait que les autorités de contrôle avaient manifesté un certain nombre d'inquiétudes et de critiques. M. Serge TRICOIRE, Inspecteur général des affaires sociales en mission d'appui de septembre à décembre 2005, a d'une part effectué ce travail d'analyse et de préconisations évoqué plus loin, et d'autre part, a aidé Paul DURNING à prendre en charge des dossiers pour lesquels il avait moins d'expérience antérieure.

### ***I.2 : Une activité importante des instances dirigeantes***

Les difficultés évoquées ci-dessus ont occupé une place importante dans les réunions des instances dirigeantes du GIPEM (Conseil d'administration, Bureau et Comité d'analyse et de sélection au poste de Directeur général composé de membres du Bureau).

Le Bureau puis le Conseil d'administration se sont réunis 4 fois en 2005 et le Président, comme les autorités de contrôle, ont assuré une présence dans les services beaucoup plus fréquente qu'en fonctionnement normal. Relevons que si les réunions du Conseil d'administration ont abouti très fréquemment à des consensus, y compris sur les questions les plus difficiles, et si une seule réunion du Conseil d'administration a dû être reportée, faute de

quorum, il reste que la présence effective des représentants des Conseils généraux a été, pour des raisons évidemment liées à leur emploi du temps, relativement limitée. Entre trois et cinq départements ont pu participer régulièrement aux réunions, d'autres ont systématiquement adressé des pouvoirs permettant le fonctionnement normal du Conseil d'administration.

### ***1.3 : Une réorganisation plus cohérente***

Le déménagement de l'ONED du 14ème vers le 17ème arrondissement de Paris a été décidé sur proposition du Président afin de favoriser une véritable synergie entre les deux services du GIPEM. L'installation de l'ONED Boulevard Bessières s'est faite début novembre 2005. Tout avait été organisé de sorte que ne soit pas perturbé le fonctionnement des services. Ce rapprochement s'inscrit dans la logique de l'émergence d'une politique de GIP définie par la Direction du GIPEM.

Afin d'organiser cette synergie entre les deux services physiquement réunis à partir de début novembre 2005, il convenait de repenser l'organisation des équipes d'encadrement et de la fonction administrative et financière. Ce travail, initié en 2005, a été formalisé l'année suivante par la création d'une Direction Administrative et Financière chargée des ressources humaines, des finances et de la logistique pour les deux services SNATEM et ONED.

Cette création traduit la volonté du Conseil d'administration, mise en œuvre par le Directeur général, de définir une véritable politique du GIPEM en matière de gestion qui tend à traiter avec beaucoup de rigueur des questions complexes ayant fait l'objet de critiques de la part des autorités de contrôle du GIPEM (double statut des personnels et insuffisance de suivi budgétaire).

Une deuxième tâche majeure, assumée par l'Inspecteur général en mission d'appui, a été la clarification du statut des personnels. En effet, les personnels du SNATEM étaient considérés (abusivement) comme relevant du droit privé, alors que les personnels de l'ONED avaient un statut d'agent non contractuel de l'Etat.

Toutes les conséquences de ce travail d'analyse seront progressivement tirées en étroite concertation avec les personnels et leurs représentants au cours de l'année 2006.

Globalement, la réorganisation aura coûté, en 2005, environ 51 000 €, somme qu'il convient de minorer en raison du très bas loyer payé pour le compte de l'ONED pendant onze mois.

### ***1.4 : Le budget du Gipem***

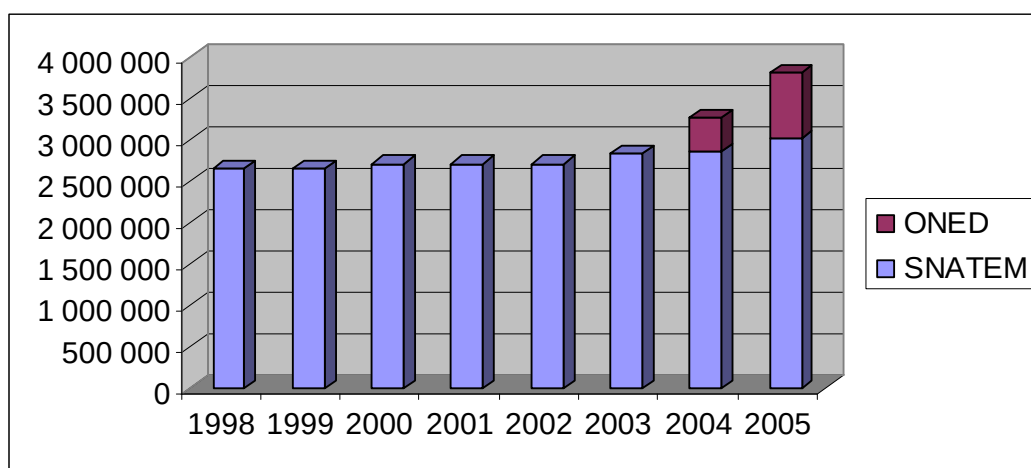
Il inclut l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses prévues pour l'exercice. Il détermine le montant des crédits destinés à la réalisation des objectifs spécifiques du Groupement d'intérêt public en distinguant les recettes, les dépenses de fonctionnement ainsi que les dépenses d'investissement.

Comme nous pouvons le constater dans les graphiques ci-après, il est demeuré relativement stable à partir de 1998, pour la partie consacrée aux activités du SNATEM, avec toutefois une légère progression en 2003 et 2004.

A noter que l'ONED avait été installé en février 2004 et que le budget du GIPEM a fortement augmenté en 2005 en raison des premiers recrutements de l'ONED. Rappelons qu'il avait été convenu qu'en 2004, le budget de l'ONED était pris en charge en totalité (400 000 €) par l'Etat du fait de la date tardive de sa création. Il avait été également convenu que le budget

nécessairement en progression pour accompagner le démarrage serait porté en 2005 à 800 000 € pris en charge, comme prévu par la loi, à parité par l'Etat et les départements.

| Année | Budget<br>Contributions Etat/Dpt<br>Snatem | Budget<br>Contributions Etat/Dpt<br>Oned |
|-------|--------------------------------------------|------------------------------------------|
| 1998  | 2 652 613€                                 | -                                        |
| 1999  | 2 652 613€                                 | -                                        |
| 2000  | 2 719 690€                                 | -                                        |
| 2001  | 2 719 690€                                 | -                                        |
| 2002  | 2 719 690€                                 | -                                        |
| 2003  | 2 839 690€                                 | -                                        |
| 2004  | 2 869 689€                                 | 400 000€                                 |
| 2005  | 3 020 000€                                 | 800 000€                                 |



#### - Les recettes

L'Etat et les départements<sup>1</sup> contribuent à parts égales au fonctionnement du Gipem. En 2005, le montant cumulé de leurs subventions s'est élevé à 3 820 000 €.

Les contributions des autres personnes morales de droit public ou privé sont généralement effectuées sous forme de mise à disposition de personnel bénévole. En 2005, s'ajoutent une subvention d'un montant de 25 000 € reconductible annuellement de l'Ined, qui a accepté de participer environ pour moitié au coût d'un poste de démographe créé par l'ONED, ainsi que les formations extérieures du Snatem (19 043 €).

<sup>1</sup> La contribution financière des départements est déterminée en fonction du nombre d'habitants. Chaque année, un arrêté interministériel en fixe le montant.

Les dons et legs perçus par le Gipem en 2005 ont augmenté (9 955€ dont un legs de 6 500€) par rapport aux années précédentes (2 293 € en 2004 et 5 009 € en 2003 perçus au titre des dons et legs au profit principalement du Snatem).

### **- Les dépenses**

Les dépenses de fonctionnement du Gipem se sont élevées à 3 672 292 € dont 540 879€ correspondent à celles de l'Oned.

Parmi les principaux postes de dépenses de fonctionnement, 2 587 000 € sont consacrés à la masse salariale (personnel Oned et Snatem confondus).

Les dépenses d'investissement du Gipem se sont élevées pour leur part à 88 600€ pour l'année 2005 dont 56 551€ (24 900€ de caution immobilière liée au déménagement) correspondent à celles de l'Oned.

## **1.5 : La formation**

Le GIPEM a consacré en 2005 13 803 € au paiement des droits d'inscription à la formation continue des professionnels du GIPEM (voir tableau ci dessous), non compris les salaires des personnes en formation à l'extérieur et des personnes les remplaçant sur le plateau d'écoute. Les formations internes au GIPEM concernant les écoutants (1 151 heures) donnent lieu à une dépense pour leur rémunération de 15 520 €.

### **FORMATION PROFESSIONNELLE 2005**

#### **UNIVERSITE PARIS 8**

|                                                                      |                 |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------|
| DESU DROIT DE L'ENFANT ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES - 1 personne EC | 12/2004-12/2005 |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------|

|                                                        |           |
|--------------------------------------------------------|-----------|
| INSCRIPTION 2EME ANNEE 1ER CYCLE CAVEJ - 1 personne EC | 2004/2005 |
|--------------------------------------------------------|-----------|

#### **ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS**

|                                                                              |            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|
| COLLOQUE " LES FILLES PARLENT, LES GARCONS AGISSENT" POURQUOI ? - 4 pers. EC | 15/04/2005 |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|

#### **IFOCOP**

|                                           |            |
|-------------------------------------------|------------|
| STAGE D'ANGLAIS INTENSIF - 1 personne ADM | 09/10/2005 |
|-------------------------------------------|------------|

#### **JVS-ADIX**

|                                                                        |            |
|------------------------------------------------------------------------|------------|
| FORMATION AU LOGICIEL COMPTABLE DE GESTION ANALYTIQUE - 1 personne ADM | 03/11/2005 |
|------------------------------------------------------------------------|------------|

#### **UNIVERSITE RENE DESCARTES PARIS 5**

|                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------|-----------|
| MASTER PROFESSSIONNEL CADRES AIDE SPECIALISEE - 1 personne EC | 2005/2006 |
|---------------------------------------------------------------|-----------|

#### **AFIREM**

|                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------|------------|
| ETATS GENERAUX DE LA MALTRAITANCE COLLOQUE - 10 personnes EC | 19/11/2005 |
|--------------------------------------------------------------|------------|

## ***1.6 : Situation à la fin de l'année 2005 et perspectives pour 2006***

A la fin de l'année 2005, l'ONED a emménagé Boulevard Bessières. L'Assemblée générale a confirmé l'objectif de synergie entre les deux services. La mission d'appui de M. TRICOIRE a permis de dresser les grandes lignes de la réorganisation administrative à mettre en place en 2006. Ainsi, l'année 2006 devrait-elle voir une organisation plus cohérente, et surtout le développement d'actions communes entre le SNATEM et l'ONED. Un premier objectif sera de mieux coordonner les informations transmises par le 119 aux départements et celles qui seront recueillies par l'ONED. Plus largement, l'enjeu est une action plus intégrée du GIPEM entre ses partenaires, administrations centrales et départements, pour contribuer à une meilleure protection des enfants.

## **PARTIE II : L'ACTIVITE DU SNATEM**

### ***II.1 : Présentation du SNATEM (pour mémoire)***

#### ***- Cadre législatif et conventionnel***

Créé par la Loi n°89-487 du 10 juillet 1989 relative à la prévention des mauvais traitements et à la protection des mineurs<sup>2</sup>, le Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance Maltraitée est un service public mis à la disposition des enfants et de leurs familles en difficultés ainsi que des professionnels confrontés à des situations d'enfants en danger.

Il est géré par un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui rassemble sur la base d'une convention partenariale, l'Etat, les Départements ainsi que les Associations qui oeuvrent dans le champ de la protection de l'enfance.

Par ailleurs le Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance Maltraitée s'articule avec les services départementaux selon un dispositif conventionnel<sup>3</sup>. Il transmet « immédiatement » aux Présidents de Conseils Généraux les situations d'enfants maltraités ou présumés l'être, à des fins d'évaluations locales.

Il peut, le cas échéant, saisir le Procureur de la république et signaler le cas de mineurs en danger.

Le Service «Allô, Enfance maltraitée» s'articule également avec les services de police, de gendarmerie, les pompiers et le Samu pour les situations d'urgence.

<sup>2</sup> Loi votée à l'unanimité par les parlementaires

<sup>3</sup> Art. 34, 35 & 36 de la Convention constitutive du GIP



Son financement est assuré par le biais d'une contribution obligatoire répartie à part égale entre l'Etat et les Départements.

### **- Missions du 119**

La vocation du Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance Maltraitée est d'assurer une «veille sociale» afin d'apporter «immédiatement» aide et conseil aux citoyens confrontés à une situation de mauvais traitements à enfant, d'aider au dépistage des situations de maltraitance, de faciliter la protection des mineurs en danger mais également de permettre une prise en charge au niveau local si nécessaire.

La loi du 10 juillet 1989 ainsi que la Convention constitutive du GIP qui organise le rôle des organes statutaires, définissent les missions du SNATEM selon quatre missions principales :

1. Accueillir, 24h/24h et 7j/7j, les appels d'enfants victimes de mauvais traitements et de toute personne confrontée à des situations de maltraitance pour :
  - aider au dépistage des situations de maltraitance à enfant,
  - faciliter la protection de mineurs en danger.
2. Transmettre les informations concernant des enfants maltraités ou présumés l'être aux services des Conseils Généraux compétents en la matière. Signaler directement au Parquet lorsque l'information le justifie.
3. Conduire une étude épidémiologique sur l'évolution de ce phénomène (depuis la loi n°2004-1 du 2 janvier 2004 relative à l'accueil et à la protection de l'enfance, cette mission est transférée à l'ONED dans le cadre de sa mission de mise en cohérence des données chiffrées). L'analyse des données chiffrées collectées au SNATEM est conduite en coopération entre les différents services.
4. Agir au titre de la prévention des mauvais traitements à enfant.

### **- Fonctionnement**

A cet effet, l'accès au service est facilité par un **numéro d'urgence**, le 119, dont l'affichage est obligatoire dans tous les lieux accueillant habituellement des mineurs.

L'accessibilité permanente du SNATEM repose sur une équipe de professionnels de la téléphonie (le pré-accueil) et une équipe pluridisciplinaire de professionnels de l'écoute (les écoutants). Ces professionnels s'appuient sur le soutien technique des cadres du pôle Ecoute.

Par ailleurs, il dispose d'un service minitel dialogue pour les déficients auditifs qui est accessible par une ligne directe gratuite : le 0800 559 557.

### **- Secret professionnel**

L'ensemble du personnel est soumis au secret professionnel, conformément à la loi du 10 juillet 89 et aux dispositions des articles 226-13 & 226-14 du code Pénal.

## **- Les ressources humaines**

### **Effectifs**

Le SNATEM dispose, sous la responsabilité du chef de Pôle, à la fois de personnel propre (écoutants, coordonnateurs, secrétaire technique et un responsable de communication Cadre rattaché au Directeur général et au responsable du Pôle écoute) et de personnel extérieur (agents du pré-accueil).

L'ensemble du personnel SNATEM est constitué de 38 équivalents temps plein en 2005 contre 36.3 l'année précédente. La gestion des ressources humaines, des finances et de la logistique sera prise en charge, dès début 2006 par la DAF.

De même, l'effectif écoutant est resté constant depuis 2000 bien que l'on ait enregistré une légère baisse en 2003 compte tenu des congés parentaux, des longues maladies et de quelques départs (un 1/2 équivalent temps plein en moins). En 2004, le nombre d'écoutant ETP avait regagné le niveau des années 2000, 2001 & 2002, et en 2005, il est resté stable (27). Un 3<sup>ème</sup> coordonnateur sera nommé courant 2006, conformément au projet adopté par l'Assemblée générale de 2005.

### **Pré-accueil**

Le pré-accueil du 119 est constitué d'une équipe de professionnels de la téléphonie. Son rôle est d'accueillir les usagers, de discerner leurs demandes, de leur présenter « a minima » les missions du service et d'orienter les appels explicites vers le plateau d'écoute ou l'administration.

Il fonctionne de 8h à 23h du lundi au vendredi et de 10h à 23h les samedi, dimanche et jours fériés (cf. tableau).

L'effectif du pré-accueil est relativement stable depuis 4 ans. Toutefois, l'équivalent temps plein a été légèrement renforcé d'un demi effectif en 2003 compte tenu de l'élargissement de l'amplitude horaire du pré-accueil.

| Année | Effectif agent du pré-accueil<br>Equivalent Temps Plein |
|-------|---------------------------------------------------------|
| 2000  | 4                                                       |
| 2001  | 4                                                       |
| 2002  | 4                                                       |
| 2003  | 4,5                                                     |
| 2004  | 4,5                                                     |
| 2005  | 4.5                                                     |

### **Ecoutants**

Ils sont au nombre de 51 (27 ETP) et constituent une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues, juristes, travailleurs sociaux ou autres professionnels connaissant le domaine de l'enfance.

Quatre compétences sont requises : être formé à la relation, avoir une connaissance des pathologies liées à la maltraitance, maîtriser les fonctionnements institutionnels et connaître les réseaux sociaux départementaux.

Ces professionnels assurent en principe des plages d'écoute de 4 heures par jour.

Leur mission première est d'être à l'écoute des usagers, de procéder à l'évaluation des situations évoquées par les appelants, de fournir un soutien psychologique, un conseil ou une

information, et le cas échéant, de procéder à une transmission des informations aux départements, à des fins d'évaluation locale.

### **Coordonnateurs**

Au nombre de deux en 2005, les coordonnateurs (travailleurs sociaux et médico-sociaux) encadrent les professionnels du pré-accueil et du plateau technique. Ils assurent l'interface entre le 119 et les services sociaux départementaux.

Ils supervisent l'ensemble des procédures de transmission d'information aux départements. Ils valident les comptes-rendus d'appels téléphoniques et en assurent le suivi. Ils sont en relation permanente avec les correspondants et les dispositifs départementaux d'action sociale.

### **Secrétariat technique**

Il procède à la vérification des données contenues dans les comptes-rendus d'appels téléphoniques avant toute transmission vers les départements (adresse, numéro de département, cochage des items). Il procède à l'acheminement de ces transmissions, par fax et courrier en direction des correspondants et assure le suivi des retours d'information en provenance des départements. Il est par ailleurs garant de l'enregistrement, du classement et de l'archivage des dossiers.

### ***- L'encadrement et la formation***

Les professionnels chargés de la prise en charge des appels destinés au 119 bénéficient d'un encadrement technique permanent destiné à leur assurer un soutien et un accompagnement adaptés, lors du traitement des appels.

Ils bénéficient d'une formation initiale dès leur entrée dans le service, renforcée par un système de tutorat, ainsi que d'une formation continue personnalisée pour enrichir leurs pratiques et actualiser leurs connaissances.

La formation initiale des agents du pré-accueil et des écoutants est une activité permanente du service.

### **Formation initiale des agents du Pré-accueil.**

Compte tenu de la particularité des appels qui arrivent au 119, et plus particulièrement les appels d'enfants, les agents du pré-accueil bénéficient d'une formation initiale dispensée par les cadres du pôle écoute.

Au-delà de la présentation du cadre institutionnel dans lequel les agents d'accueil sont appelés à travailler, la formation initiale consiste à les initier à la gestion des appels muets, brefs, injurieux ou ludiques qui arrivent chaque jour en grand nombre, et à la gestion du stress que ce type d'appels peut générer à leur niveau.

Les agents d'accueil sont par ailleurs munis d'un protocole qui leur permet de mettre en œuvre les procédures de traitement correspondantes à chaque type d'appel qu'ils reçoivent.

La formation initiale est menée sur une période de 15 jours à raison de :

- 4h de double écoute
- 2h de formation pratique (présentation du protocole et examen de quelques cas pratiques)
- 12 heures de gestion directe des appels en mode tutorat

Une évaluation de la formation est assurée par le Responsable du Pôle Ecoute avant validation du nouvel agent dans sa fonction.

Un suivi et un accompagnement des agents d'accueil sont également assurés régulièrement par les cadres du pôle écoute ponctués par des réunions de bilan.

### **Formation initiale des écoutants**

L'année 2005 a vu le recrutement de 3 écoutants. Ces 3 écoutants représentent un volume de 159 heures de formation dispensées par le Pôle écoute. Pour chaque écoutant, cela représente 53 heures de formation avant d'être considéré comme autonome. Ce volume horaire de formation comprend 36 heures de pratiques passives et actives sur le plateau d'écoute.

La formation initiale des écoutants repose sur 4 modules comprenant une présentation du service et de ses missions, du cadre légal concernant la protection des mineurs, des modalités de gestion et restitution des appels téléphoniques ainsi que des séances pratiques de double écoute.

Chaque nouvel écoutant se trouve sous la responsabilité d'un coordonnateur référent, qui évalue au fur et à mesure de la formation le nouvel arrivant. Le coordonnateur est aidé d'un écoutant "tuteur" qui gère plus particulièrement l'aspect technique de la formation.

Le coordonnateur suit l'écoutant stagiaire dans toutes les phases de la formation et veille à répondre à l'ensemble des questions et des besoins exprimés.

### **Tutorat**

Le tutorat au 119 est un dispositif de soutien et d'accompagnement des nouveaux écoutants par les professionnels de l'écoute plus expérimentés. Ces derniers viennent en appui des nouveaux dans le cadre des conduites d'entretien et apportent leur savoir-faire pour gérer au mieux les appels.

Le tuteur est à la disposition du nouvel écoutant pendant plusieurs mois jusqu'à autonomisation de ce dernier.

Ce dispositif permet aux nouveaux professionnels de l'écoute de bénéficier, au-delà de la formation initiale, d'un accompagnement personnalisé garantissant par ailleurs non seulement la qualité de l'accueil au téléphone mais également la qualité de la réponse.

### **Formation des écoutants**

La formation continue participe à la qualité du service ainsi qu'au développement personnel de chaque salarié dans son espace professionnel.

Elle permet aux écoutants d'être au fait des problématiques sociales, et des évolutions législatives concernant la protection des mineurs.

Cette formation est organisée sur la base de demandes individuelles ou collectives et a pour finalité de leur permettre d'acquérir de nouveaux savoirs, de nouvelles compétences afin qu'ils puissent apporter aux usagers du 119, la meilleure aide possible.

A cet effet, ils participent notamment à des colloques, des conférences, des tables rondes et des sessions qui sont organisés par des organismes de formation tels que l'unité de formation de la Fondation pour l'Enfance, l'Ecole des Parents et des Educateurs, l'ANPASE, etc...(voir page 8 section I.6 chapitre « formation »).

## II.2 : Analyse de l'activité d'écoute et de transmission aux départements

L'objectif de cette section est de rendre compte aux membres du GIP de l'activité d'un service qu'il cofinance. Rappelons que depuis un an le rapport d'activité ne se donne plus pour objet une analyse détaillée des appelants, des formes de maltraitance, des types de réponse apportées, etc... Ceci doit faire l'objet d'une publication diffusée à l'extérieur tous les deux ans.

Avant de présenter les chiffres d'activité, il importe de formuler très honnêtement deux réserves qui ont une influence sur la qualité des données chiffrées qui figurent dans ce chapitre.

- L'analyse de certaines réquisitions effectuées par la police ou la gendarmerie a permis mi-2006 de mettre en évidence, de façon probablement indéniable, que France Télécom n'a pas une vision exhaustive de l'ensemble des appels acheminés (voir en annexe un mail de la Direction de France Télécom). Un audit conduit en 2006 devrait permettre de comprendre et de résoudre ce problème. Pour 2005, France Télécom a gracieusement effectué une analyse des appels « présentés » (acheminés) et « aboutis » (entrants) pendant une semaine ordinaire de juin sur laquelle nous fondons, de façon nécessairement sommaire, notre évaluation des appels acheminés et entrants (voir plus loin).
- Certaines informations saisies dans la base Cohéris (le logiciel d'enregistrement des informations complétées par les écoutants en cours ou après un appel) ne peuvent en l'état actuel du logiciel faire l'objet d'une extraction globale simple de façon à obtenir des informations statistiques. Enfin, la relative nouveauté de Cohéris –implanté en juin 2004 et à peu près stabilisé en octobre- et l'incontestable difficulté à saisir certaines informations pendant l'appel conduisent à ce que, probablement, certaines soient sous évaluées. Notons toutefois que les informations relatives aux situations transmises aux départements sont, elles, fiables puisqu'une vérification entre les données statistiques et les données papier a été effectuée sur quelques départements tests.

Comme dans les rapports précédents, la présentation de l'activité suivra le cheminement d'un appel téléphonique :

Dans un premier temps, nous calculerons le ratio entre les appels entrants et appels acheminés. Puis, nous analyserons les appels traités par les écoutants sur le plateau d'écoute avant de refaire, comme en 2004, une analyse par département des appels transmis, qui sera complétée cette année par la présentation du nombre d'aides immédiates rapporté au nombre de mineurs par département.

Les résultats ont été regroupés en cinq constats principaux.

### - **Premier constat : Un nombre d'appels acheminés probablement en baisse**

Appels acheminés : ensemble des appels adressés au 119 qui parviennent effectivement au Service ainsi que les appels rejetés sur France Télécom (appels non facturables).

| 2001      | 2002      | 2003               | 2004*     | 2005      |
|-----------|-----------|--------------------|-----------|-----------|
| 1 962 861 | 1 962 525 | Au moins 1 377 788 | 2 300 000 | 1 650 000 |

Le nombre d'appels acheminés est en 2005 une estimation très grossière (la multiplication par 52 de l'analyse par France Télécom d'une semaine d'activité \*\*). Ce nombre apparaît en baisse par rapport aux années antérieures, ce qui est le cas dans toute la téléphonie sociale.

Dans le domaine de l'enfance en danger, sont évoquées au moins 3 pistes d'explication :

- une moindre communication sur le numéro 119. Le nombre de demandes de documentation comme la publication du film peuvent permettre de ne pas retenir cette hypothèse même si chacun dans l'institution porte une très grande attention à la notoriété du 119
- un impact différent en 2005 de certaines affaires médiatisées
- l'incidence de développement de téléphones départementaux
- une amélioration du taux d'appels décrochés à la première ou deuxième tentative qui diminue le nombre total de tentatives.

Reconnaissons avec humilité notre incertitude sur le nombre d'appels acheminés (voir en annexe le mail de France Télécom sur les raisons d'une baisse probable de celui-ci).

**- Second constat : Un bon taux d'appels entrants**

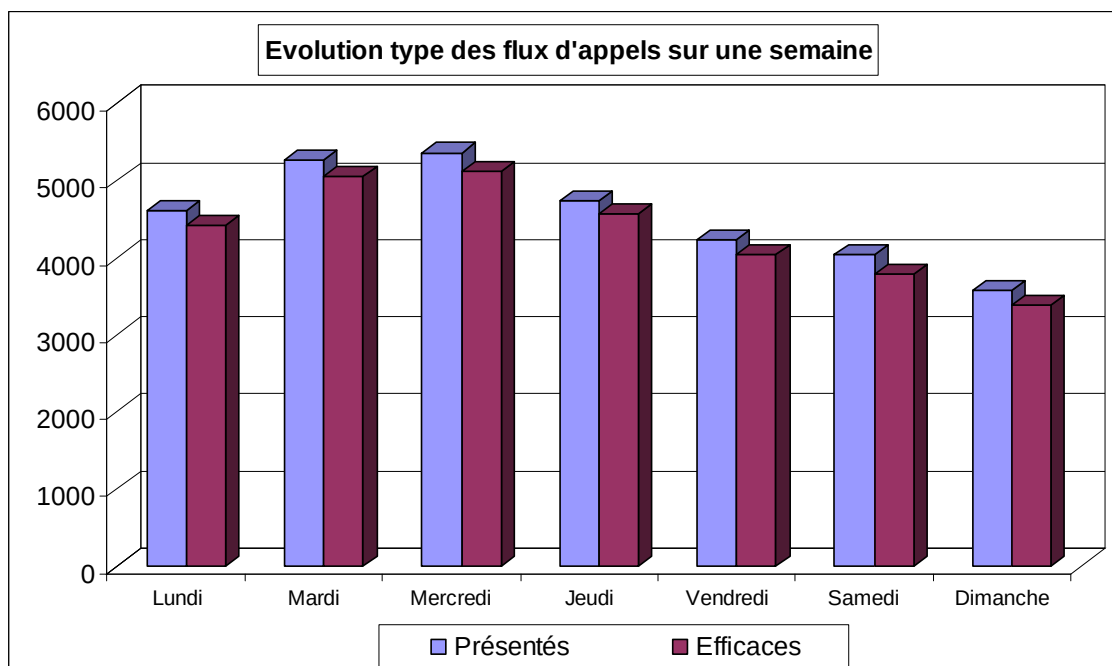
Appels entrants : appels effectivement présentés au Service (pré accueil, plateau d'écoute, répondeurs du Service)

| 2001      | 2002      | 2003               | 2004*     | 2005      |
|-----------|-----------|--------------------|-----------|-----------|
| 1 380 715 | 1 390 042 | Au moins 1 132 720 | 1 926 000 | 1 632 000 |

\* selon estimation faite à partir de l'autocom du service, donc difficilement comparables aux chiffres de 2003 à 2005.

\*\* une autre estimation à partir de notre autocom, malheureusement seulement conduite sur 6 mois, conduirait à évaluer à 2 000 0000 environ le nombre d'appels acheminés.

D'après l'enquête, sur une semaine, de France Télécom, le pourcentage des appels entrants (95 %) serait excellent, mais il ne faut pas oublier que sont comptabilisés dans ce chiffre les appels acheminés vers le double système de répondeurs.



|           | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche | total |
|-----------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|----------|-------|
| Présentés | 4609  | 5258  | 5363     | 4734  | 4230     | 4045   | 3577     | 31816 |
| Efficaces | 4418  | 5052  | 5125     | 4572  | 4030     | 3776   | 3375     | 30348 |

Même si, comme nous le croyons, les données sont peut être incomplètes, à cause de la non prise en compte d'une ou plusieurs lignes dans les statistiques fournies par France Télécom, les tendances d'ensemble, sinon les nombres d'appels peuvent être prises en considération. Ce tableau nous informe du petit nombre d'appels perdus même s'il convient de préciser que nous sommes en amont de la prise en compte par le plateau d'accueil. Parmi les appels efficaces sont intégrés certains appels dirigés vers nos deux types de répondeurs et tous ne donnent pas suite à la demande d'attente ou de rappeler ultérieurement.

En ce qui concerne le cycle hebdomadaire, la présence d'un pic d'appel est confirmée les mardis et plus encore les mercredis avec une décrue dès le jeudi et un point bas qui est atteint le dimanche.

### - Troisième constat : Un nombre accru d'Appels traités

Appels traités : appels avec échanges effectifs + appels non explicites (pré accueil + plateau d'écoute moins les transferts).

| 1998    | 1999    | 2000    | 2001    | 2002    | 2003    | 2004*   | 2005    |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 204 000 | 710 000 | 789 282 | 701 183 | 736 535 | 821 670 | 860 000 | 900 000 |

\* selon estimation faite à partir de l'autocom du service, donc difficilement comparables aux chiffres de 2003 à 2005.

Le nombre des appels ayant donné lieu à la création d'une fiche par le logiciel Cohéris, ou ayant donné lieu à un échange effectif même bref avec agent de pré accueil et/ou un écoutant, s'est accru.

Relevons ici que ce chiffre est minimal, puisque en cas de difficultés, malheureusement fréquentes, la fiche n'est pas créée alors que l'échange est effectif. Cette hausse des appels traités accroît le taux d'accessibilité du service : ratio entre appels avec échange et appels acheminés qui passerait de 37 % à 55 %.

Ces 900 000 appels ont été pris en charge par 45 000 heures d'écoutants (de 2 à 7 écoutants sur le plateau selon les horaires) et de 8 372 heures de pré accueil (1 ou 2 agents d'accueil). Ces chiffres conduisent à évaluer en moyenne à 107 décrochages/heure par agent de pré-accueil, avec évidemment une forte variation selon les heures de la journée.

#### **- Quatrième constat : Un nombre accru d'entretiens sur le plateau d'écoute**

Le nombre d'entretiens sur le plateau s'est notablement accru entre 2004 et 2005. Ceci est probablement à relier d'une part à l'accroissement des appels à contenu évoqués précédemment, et d'autre part à une meilleure répartition des écoutants au long de la journée et de la semaine.

Au risque de lasser le lecteur, rappelons toutefois que les chiffres doivent être lus avec circonspection. Le passage au système Cohéris initié le 2 juin 2004 a été difficile, et les chiffres 2004 sont à lire dans ce contexte. Plus généralement, le nombre d'anomalies relevées sur Conso + est élevé.

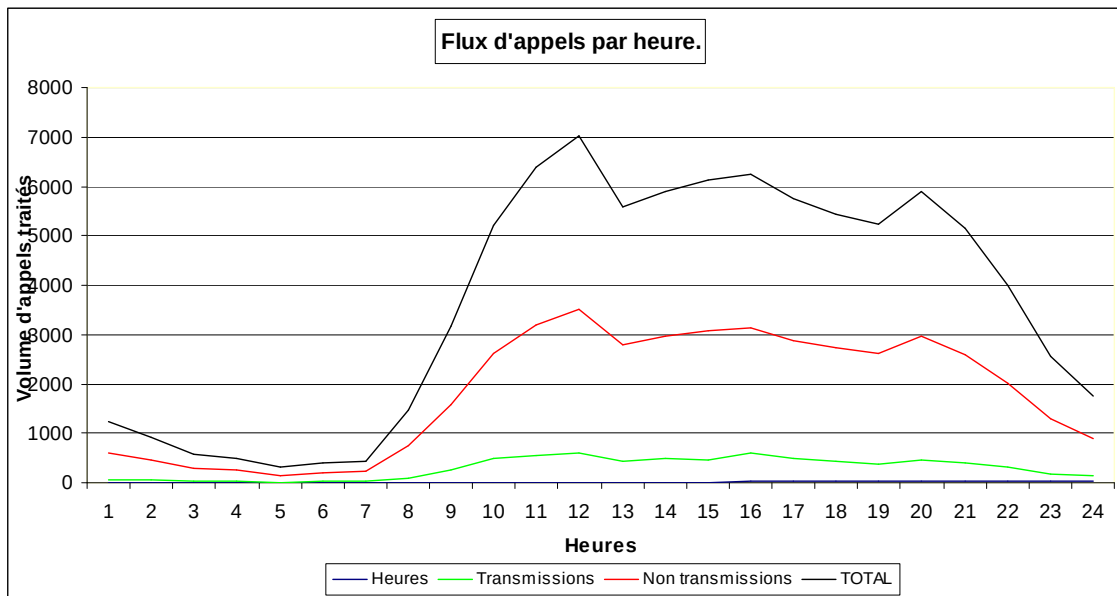
Ces réserves importantes étant rappelées, on peut souligner l'apparente poursuite d'une hausse des nombres d'entretiens effectivement conduits par des écoutants sur le plateau d'écoute qui concerne 43 475 situations, et donc beaucoup plus d'enfants (voir tableau ci-dessous).

| Année | Total entretiens sur le plateau | CRAT  | « Aides immédiates » |
|-------|---------------------------------|-------|----------------------|
| 1991  | 12 547                          | 1 649 | 10 898               |
| 1992  | 11 869                          | 1 780 | 10 089               |
| 1993  | 14 913                          | 2 484 | 12 429               |
| 1994  | 16 608                          | 2 642 | 13 966               |
| 1995  | 20 938                          | 2 778 | 18 160               |
| 1996  | 25 714                          | 2 789 | 22 925               |
| 1997  | 32 822                          | 4 150 | 28 672               |
| 1998  | 26 841                          | 4 456 | 22 385               |
| 1999  | 27 878                          | 6 389 | 21 489               |
| 2000  | 26 868                          | 6 030 | 20 838               |
| 2001  | 22 825                          | 5 415 | 17 410               |
| 2002  | 25 836                          | 6 125 | 19 711               |
| 2003  | 27 406                          | 8 000 | 19 406               |
| 2004  | 36 032                          | 8 409 | 27 623               |
| 2005  | 43 475                          | 6 931 | 36 544               |

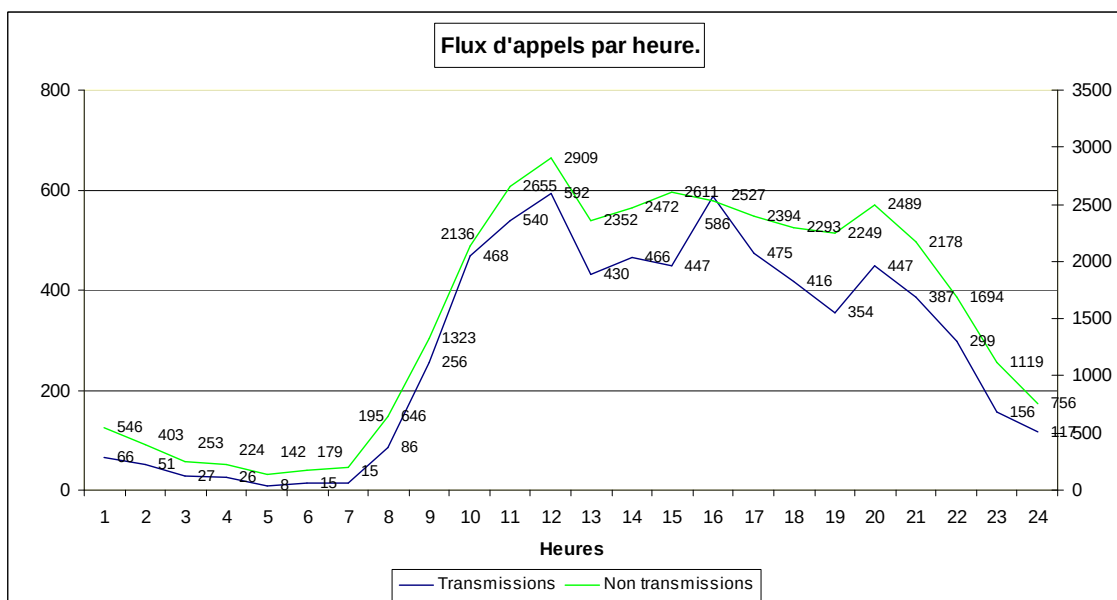
→ On appelle « entretien sur le plateau », le total des demandes d'aide « Aides immédiates » (dont il conviendra de mieux analyser ce que ce terme recouvre) et Transmissions aux Départements (CRAT)

L'analyse des flux d'appels par heure montre un parallélisme des évolutions des appels donnant lieu à transmission, et des autres entretiens sur le plateau.

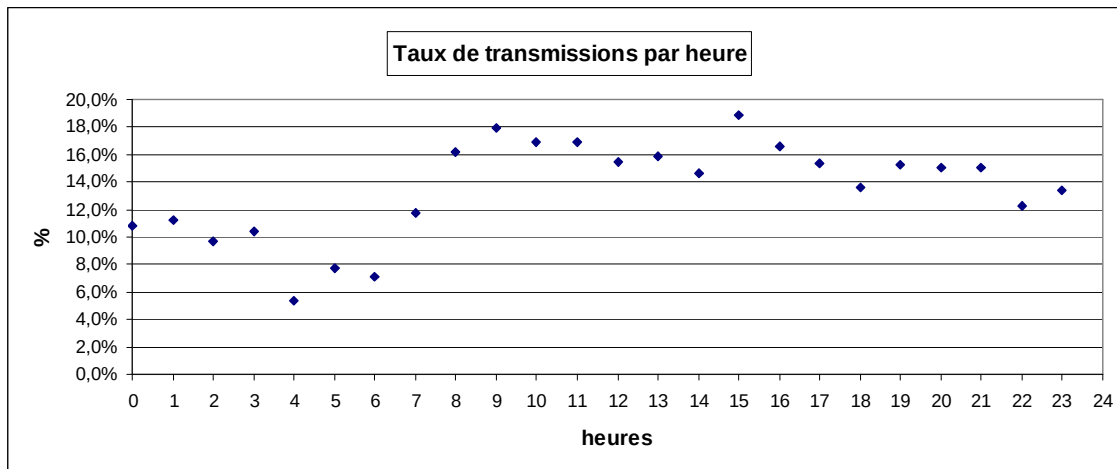




Ci-dessous, omettant le total et à double échelle, ce second tableau concernant les flux d'appels permet de le voir plus finement.



Ces tableaux confirment la présence de pics vers midi, 16 h 30 et 20 h 30. Comme les professionnels le savent, cette distribution horaire a été fortement modifiée par la généralisation des téléphones portables. Son évolution est suivie avec attention de façon à essayer au maximum d'ajuster le nombre d'écotants au flux d'appels et aux entretiens.



Une réorganisation initiée en juillet 2004, et négociée avec le personnel, de la couverture des horaires par le plateau d'écoute est non encore achevée, puisqu'il s'agit davantage d'une adaptation continue permettant de faire face à cette évolution.

Alors que les plages très matinales étaient souvent surchargées (jusqu'à 13 écoutants simultanément), les plages de l'après midi étaient souvent en sous effectif par rapport au flux d'appels. Le service a reconcentré ses moyens en fonction du flux d'appels en stabilisant le nombre d'écoutants minimal entre 11 h et 21 h 30 à 7 écoutants (et au maximum 10).

Ce mouvement se poursuit et a probablement permis d'accroître le nombre d'appels traités sur le plateau.

On relève un nombre limité d'appels la nuit et, en outre, que le taux d'appels donnant lieu à transmission est nettement moindre la nuit qu'en journée.

#### - Cinquième constat : Baisse des transmissions (CRAT)

La mise en évidence d'une diminution des transmissions (1) précédera les tableaux de répartition des CRAT par départements (2) et des informations sur les enfants ayant fait l'objet d'une transmission (3).

#### Diminution des transmissions

Le nombre de situations ayant fait l'objet d'une transmission a diminué en 2005. Le pourcentage de CRAT diminue de façon importante en valeur (-1478) et surtout le pourcentage des entretiens sur le plateau donnant lieu à une transmission est passé de 23 % en 2004 à 16 % en 2005.

Un examen plus large des chiffres fait apparaître que la baisse a commencé au second semestre 2004 et s'est poursuivie au premier semestre 2006.

Cette diminution ne peut être expliquée à ce jour. En effet, seule l'analyse de l'activité 2006 et 2007 permettra de comprendre s'il s'agit d'une véritable baisse à long terme, ou bien si après avoir vécu en 2003 et 2004 un pic de situations appelant une intervention, nous retrouvons le relatif plateau de la fin des années 90 et du début des années 2000, c'est-à-dire avant le passage au 119 et avant un certain nombre d'affaires très médiatisées.

D'autre part, il faudra étudier l'influence de la création de numéros départementaux.

Plusieurs hypothèses à vérifier dans l'avenir s'offrent à nous :

- Une explication à chercher du côté des appelants ?

Ils seraient plus nombreux à souhaiter un soutien, une aide immédiate.

Plus inquiétant, ils seraient moins nombreux à accepter de donner des informations identifiantes permettant une transmission utile.

Une deuxième réponse concerne le système informatique. Une simplification de l'utilisation de Cohéris et une limitation des informations collectées sur les situations qui s'avèrent en cours d'appel et des demandes d'aides immédiates devraient permettre leur traitement plus rapide par les écoutants et améliorer l'accessibilité au plateau.

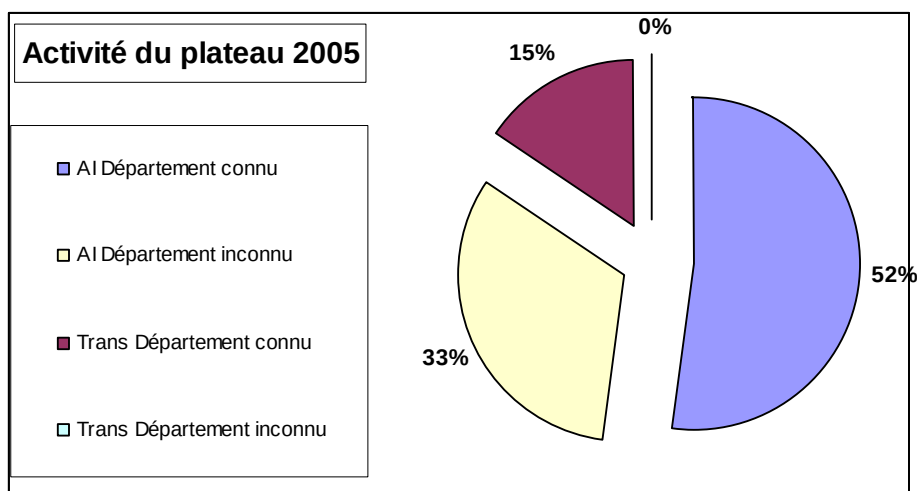
| Année       | CRAT         |
|-------------|--------------|
| 1991        | 1 649        |
| 1992        | 1 780        |
| 1993        | 2 484        |
| 1994        | 2 642        |
| 1995        | 2 778        |
| 1996        | 2 789        |
| 1997        | 4 150        |
| 1998        | 4 456        |
| 1999        | 6 389        |
| 2000        | 6 030        |
| 2001        | 5 415        |
| 2002        | 6 125        |
| 2003        | 8 000        |
| 2004        | 8 409        |
| <b>2005</b> | <b>6 931</b> |

### Répartition départementale des transmissions

Constatons que les entretiens ne donnant pas lieu à transmission sont tout à fait multiples et que pour un pourcentage non négligeable la transmission était inenvisageable, puisque l'écoutant n'a pas eu connaissance du département concerné.

Un examen plus attentif des entretiens ayant donné lieu ou non à transmission conduit à repérer que pour 14 221 d'entre eux la transmission était impossible dès lors que l'appel était anonyme et que le département n'était pas connu. Cela peut conduire à comparer les 15 % d'appels transmis au 52 % d'appels ne faisant pas l'objet d'une transmission dont le département était connu. 16 appels particulièrement inquiétants ont fait l'objet d'une transmission le plus souvent au Parquet de Paris, bien que le département soit inconnu, le Parquet étant en mesure, notamment par réquisition auprès de France Télécom de se saisir de cette situation.

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| AI Département connu      | 22524 |
| AI Département inconnu    | 14221 |
| Trans Département connu   | 6714  |
| Trans Département inconnu | 16    |



Comme pour les années précédentes, les départements métropolitains qui sont majoritairement destinataires de transmissions en 2004 sont les suivants :

- Nord (394)
- Paris (329)
- Seine Saint Denis (286)
- Pas de Calais (218)
- Seine Maritime (182)

Le tableau, ci-après, permet une lecture affinée de la répartition des transmissions et demandes d'aide dans chaque département. Il considère non pas la répartition simple du volume des transmissions entre les départements mais de la répartition de celles-ci en fonction du nombre des mineurs de moins de 18 ans par tranche de 100 000 sur chaque département, permettant une comparaison initiée dans le rapport d'activité 2004.

Cette méthode de calcul permet une comparaison plus significative entre les Conseils Généraux destinataires de signalement d'enfants en danger et a d'ailleurs permis de mettre en évidence qu'en 2004 les départements les plus concernés par les transmissions du 119 sont :

- Paris (89)
- Charente Maritimes (80)
- Seine Saint Denis (76)

Toutefois, plusieurs biais possibles appellent à être prudent :

- les chiffres relatifs aux départements peu peuplés sont fragiles,
- il n'a pas été tenu compte de l'existence ou non d'un téléphone départemental,
- il conviendra de vérifier et d'affiner ces analyses à l'avenir avec le recul des données des prochaines années.

| Ind. | Département             | Nombre de transmissions | Transmissions pour 100 000 mineurs* | Nombre de demandes d'aide | Demandes d'aide pour 100 000 mineurs* | Mineurs au 01.01.2004 |
|------|-------------------------|-------------------------|-------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|-----------------------|
| 01   | Ain                     | 45                      | 33,3                                | 131                       | 96,8                                  | 135 332               |
| 02   | Aisne                   | 87                      | 67,4                                | 166                       | 128,5                                 | 129 175               |
| 03   | Allier                  | 38                      | 58,3                                | 112                       | 171,9                                 | 65 172                |
| 04   | Alpes-de-Haute-Provence | 19                      | 60,7                                | 84                        | 268,2                                 | 31 317                |
| 05   | Hautes-Alpes            | 12                      | 43,1                                | 73                        | 262,4                                 | 27 817                |
| 06   | Alpes-Maritimes         | 138                     | 66,6                                | 440                       | 212,5                                 | 207 096               |
| 07   | Ardèche                 | 38                      | 59,5                                | 118                       | 184,7                                 | 63 877                |
| 08   | Ardenne                 | 26                      | 37,9                                | 94                        | 137,1                                 | 68 586                |
| 09   | Ariège                  | 8                       | 28,6                                | 45                        | 161,1                                 | 27 935                |
| 10   | Aube                    | 38                      | 57,9                                | 102                       | 155,4                                 | 65 628                |
| 11   | Aude                    | 29                      | 43,3                                | 123                       | 183,5                                 | 67 033                |
| 12   | Aveyron                 | 20                      | 39,0                                | 63                        | 122,9                                 | 51 275                |
| 13   | Bouches-du-Rhône        | 170                     | 40,5                                | 820                       | 195,2                                 | 419 988               |
| 14   | Calvados                | 59                      | 38,9                                | 195                       | 128,5                                 | 151 749               |
| 15   | Cantal                  | 8                       | 30,5                                | 29                        | 110,4                                 | 26 266                |
| 16   | Charente                | 34                      | 49,3                                | 120                       | 173,9                                 | 69 018                |
| 17   | Charente-Maritime       | 94                      | 80,4                                | 226                       | 193,3                                 | 116 913               |
| 18   | Cher                    | 32                      | 49,7                                | 96                        | 149,2                                 | 64 353                |
| 19   | Corrèze                 | 33                      | 78,2                                | 91                        | 215,6                                 | 42 212                |
| 2A   | Corse-du-Sud            | 9                       | 35,5                                | 34                        | 134,2                                 | 25 335                |
| 2B   | Haute-Corse             | 2                       | 7,0                                 | 26                        | 90,6                                  | 28 697                |
| 21   | Côte d'Or               | 37                      | 33,3                                | 135                       | 121,4                                 | 111 159               |
| 22   | Côtes-d'Armor           | 49                      | 41,4                                | 218                       | 184,2                                 | 118 376               |
| 23   | Creuse                  | 9                       | 42,5                                | 21                        | 99,3                                  | 21 153                |
| 24   | Dordogne                | 27                      | 36,7                                | 94                        | 127,7                                 | 73 619                |
| 25   | Doubs                   | 63                      | 54,2                                | 186                       | 160,0                                 | 116 220               |
| 26   | Drôme                   | 60                      | 56,5                                | 194                       | 182,6                                 | 106 255               |
| 27   | Eure                    | 81                      | 59,3                                | 210                       | 153,7                                 | 136 643               |
| 28   | Eure-et-Loir            | 43                      | 43,6                                | 149                       | 151,0                                 | 98 669                |
| 29   | Finistère               | 38                      | 20,2                                | 252                       | 134,1                                 | 187 857               |
| 30   | Gard                    | 55                      | 37,6                                | 250                       | 170,9                                 | 146 263               |
| 31   | Haute-Garonne           | 93                      | 38,1                                | 378                       | 154,7                                 | 244 271               |
| 32   | Gers                    | 12                      | 36,0                                | 41                        | 123,1                                 | 33 304                |
| 33   | Gironde                 | 114                     | 39,5                                | 438                       | 151,9                                 | 288 422               |
| 34   | Hérault                 | 106                     | 51,3                                | 439                       | 212,7                                 | 206 440               |
| 35   | Ille-et-Vilaine         | 61                      | 28,9                                | 240                       | 113,8                                 | 210 961               |
| 36   | Indre                   | 16                      | 36,0                                | 56                        | 125,9                                 | 44 474                |
| 37   | Indre-et-Loire          | 54                      | 44,1                                | 191                       | 155,9                                 | 122 513               |
| 38   | Isère                   | 79                      | 29,1                                | 368                       | 135,7                                 | 271 261               |
| 39   | Jura                    | 23                      | 40,2                                | 82                        | 143,3                                 | 57 237                |
| 40   | Landes                  | 27                      | 39,0                                | 94                        | 135,6                                 | 69 301                |
| 41   | Loir-et-Cher            | 37                      | 54,2                                | 99                        | 145,1                                 | 68 237                |
| 42   | Loire                   | 51                      | 31,8                                | 152                       | 94,8                                  | 160 398               |
| 43   | Haute-Loire             | 10                      | 21,5                                | 37                        | 79,5                                  | 46 541                |
| 44   | Loire-Atlantique        | 112                     | 40,2                                | 388                       | 139,1                                 | 278 939               |
| 45   | Loiret                  | 83                      | 56,7                                | 223                       | 152,4                                 | 146 350               |
| 46   | Lot                     | 7                       | 22,3                                | 42                        | 133,9                                 | 31 365                |
| 47   | Lot-et-Garonne          | 20                      | 31,7                                | 85                        | 134,7                                 | 63 101                |
| 48   | Lozère                  | 8                       | 54,9                                | 33                        | 226,3                                 | 14 582                |
| 49   | Maine-et-Loire          | 66                      | 37,1                                | 129                       | 72,6                                  | 177 676               |
| 50   | Manche                  | 29                      | 26,8                                | 94                        | 86,8                                  | 108 268               |

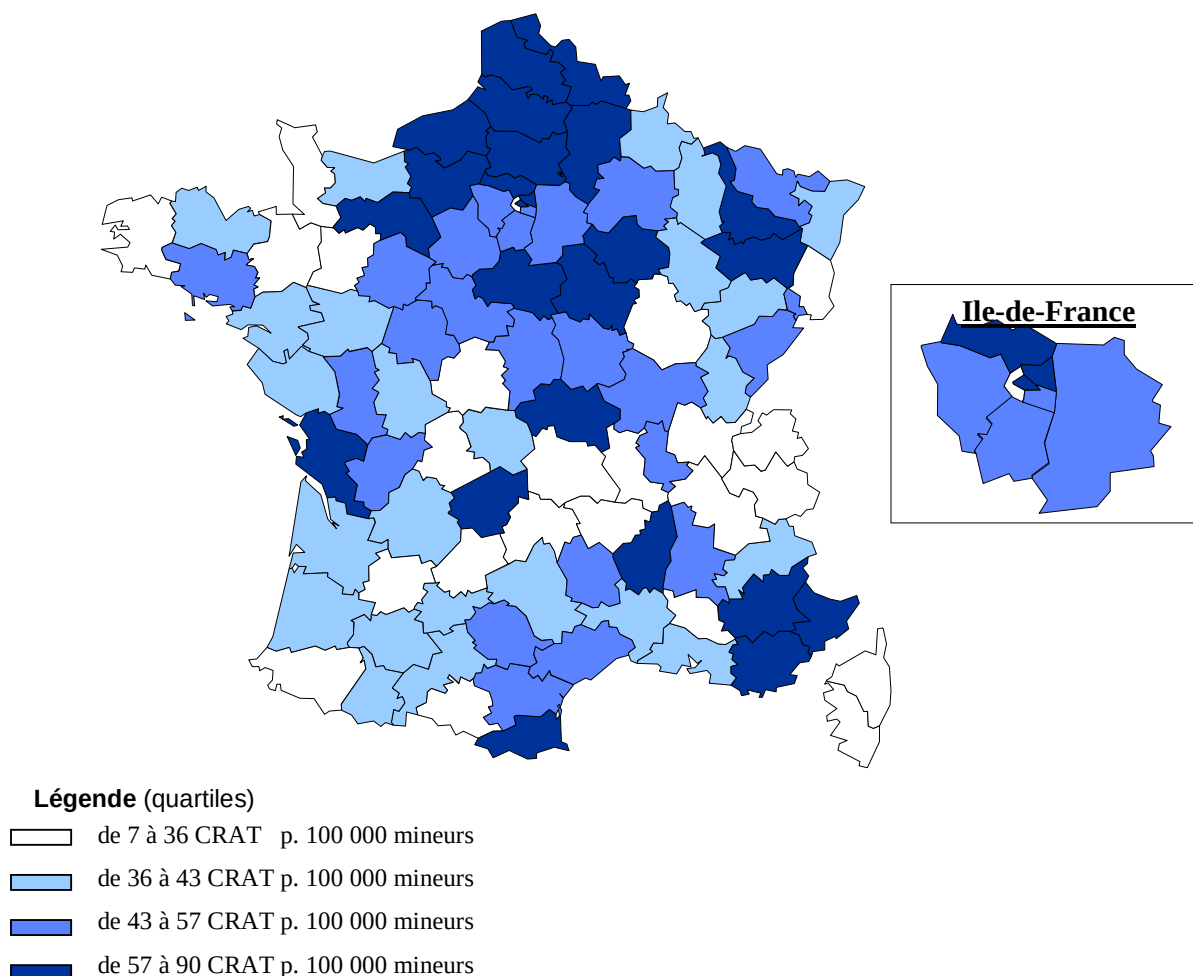
|                              |                       |     |      |      |       |                   |
|------------------------------|-----------------------|-----|------|------|-------|-------------------|
| 51                           | Marne                 | 61  | 48,0 | 191  | 150,3 | 127 099           |
| 52                           | Haute-Marne           | 17  | 41,0 | 58   | 139,7 | 41 507            |
| 53                           | Mayenne               | 25  | 36,0 | 65   | 93,5  | 69 539            |
| 54                           | Meurthe-et-Moselle    | 130 | 81,8 | 339  | 213,4 | 158 841           |
| 55                           | Meuse                 | 17  | 39,0 | 44   | 100,9 | 43 603            |
| 56                           | Morbihan              | 74  | 50,5 | 189  | 129,0 | 146 550           |
| 57                           | Moselle               | 100 | 43,5 | 373  | 162,2 | 229 992           |
| 58                           | Nièvre                | 22  | 52,2 | 46   | 109,1 | 42 158            |
| 59                           | Nord                  | 394 | 60,5 | 1157 | 177,7 | 650 959           |
| 60                           | Oise                  | 121 | 60,6 | 390  | 195,2 | 199 760           |
| 61                           | Orne                  | 43  | 66,6 | 86   | 133,3 | 64 519            |
| 62                           | Pas-de-Calais         | 218 | 60,7 | 476  | 132,5 | 359 346           |
| 63                           | Puy-de-Dôme           | 29  | 23,7 | 120  | 98,1  | 122 324           |
| 64                           | Pyrénées-Atlantiques  | 42  | 33,3 | 179  | 141,8 | 126 257           |
| 65                           | Hautes-Pyrénées       | 16  | 37,0 | 41   | 94,8  | 43 259            |
| 66                           | Pyrénées-Orientales   | 50  | 59,1 | 187  | 220,9 | 84 655            |
| 67                           | Bas-Rhin              | 95  | 39,8 | 355  | 148,8 | 238 564           |
| 68                           | Haut-Rhin             | 48  | 28,6 | 219  | 130,7 | 167 568           |
| 69                           | Rhône                 | 166 | 43,4 | 594  | 155,4 | 382 303           |
| 70                           | Haute-Saône           | 20  | 38,1 | 62   | 118,2 | 52 433            |
| 71                           | Saône-et-Loire        | 52  | 46,1 | 164  | 145,4 | 112 806           |
| 72                           | Sarthe                | 68  | 55,1 | 160  | 129,7 | 123 344           |
| 73                           | Savoie                | 31  | 35,3 | 114  | 129,7 | 87 878            |
| 74                           | Haute-Savoie          | 55  | 33,7 | 240  | 147,2 | 163 077           |
| 75                           | Paris                 | 329 | 89,4 | 1407 | 382,2 | 368 159           |
| 76                           | Seine-Maritime        | 182 | 62,7 | 479  | 164,9 | 290 487           |
| 77                           | Seine-et-Marne        | 173 | 52,5 | 557  | 168,9 | 329 762           |
| 78                           | Yvelines              | 155 | 44,0 | 540  | 153,3 | 352 174           |
| 79                           | Deux-Sèvres           | 41  | 54,7 | 97   | 129,4 | 74 937            |
| 80                           | Somme                 | 83  | 64,5 | 232  | 180,4 | 128 622           |
| 81                           | Tarn                  | 34  | 47,4 | 92   | 128,4 | 71 658            |
| 82                           | Tarn-et-Garonne       | 19  | 40,5 | 82   | 174,6 | 46 957            |
| 83                           | Var                   | 144 | 72,5 | 372  | 187,3 | 198 586           |
| 84                           | Vaucluse              | 42  | 34,8 | 239  | 197,9 | 120 738           |
| 85                           | Vendée                | 45  | 36,2 | 146  | 117,5 | 124 250           |
| 86                           | Vienne                | 35  | 41,6 | 105  | 124,8 | 84 124            |
| 87                           | Haute-Vienne          | 16  | 24,2 | 77   | 116,3 | 66 226            |
| 88                           | Vosges                | 52  | 61,2 | 121  | 142,4 | 84 998            |
| 89                           | Yonne                 | 58  | 78,3 | 163  | 220,1 | 74 053            |
| 90                           | Territoire de Belfort | 15  | 46,8 | 51   | 159,0 | 32 081            |
| 91                           | Essonne               | 140 | 47,4 | 505  | 171,0 | 295 379           |
| 92                           | Hauts-de-Seine        | 93  | 27,2 | 508  | 148,8 | 341 512           |
| 93                           | Seine-Saint-Denis     | 286 | 76,4 | 902  | 241,0 | 374 323           |
| 94                           | Val-de-Marne          | 166 | 55,9 | 540  | 182,0 | 296 750           |
| 95                           | Val-d'Oise            | 172 | 56,9 | 521  | 172,3 | 302 332           |
| <b>France métropolitaine</b> |                       |     |      |      |       | <b>13 541 078</b> |
| 971                          | Guadeloupe            | 13  | n.d. | 53   | n.d.  | n.d.              |
| 972                          | Martinique            | 5   | n.d. | 24   | n.d.  | n.d.              |
| 973                          | Guyane                | 39  | n.d. | 92   | n.d.  | n.d.              |
| 974                          | Réunion               | 74  | n.d. | 261  | n.d.  | n.d.              |
| <b>Dom-Tom</b>               |                       |     |      |      |       | <b>n.d.</b>       |

Ce tableau montre l'amplitude des variations de 7 à 80 transmissions pour 100 000 mineurs vivants dans le département.

- un quart des départements a reçu de 7 à 36 transmissions pour 100 000 mineurs,
- un deuxième entre 36 et 43 transmissions pour 100 000 mineurs,
- un troisième entre 43 et 57 transmissions pour 100 000 mineurs,
- un quatrième entre 57 et 89 transmissions pour 100 000 mineurs.

Toute comparaison avec le même tableau élaboré en 2004 doit être faite en gardant en mémoire que le tableau 2004 ne prend en compte que des données sur 5 mois d'activité du fait de l'impossibilité de récupérer l'historique de la base de données AGATE sur la base de données Cohéris dont les rubriques sont très différentes. Seul, le nombre de CRAT pour 100 000 mineurs peut être comparé...avec prudence.

***Nombre de transmissions pour 100 000 mineurs par département, année 2005***



**Informations sur les enfants ayant fait l'objet d'une transmission au département (CRAT)**

Nous avons expliqué pourquoi nous ne pouvions analyser l'ensemble des situations ayant fait l'objet d'un entretien (impossibilité d'extraire de nombreuses données pour des traitements statistiques et un rubriquage très complexe et du coup mal rempli).

Nous avons tenté cependant, avec l'aide d'une démographe de l'ONED, de tirer quelques données sur les enfants concernés par ces transmissions. Les informations ont pu être traitées

sur 6 199 fiches, alors que le SNATEM a effectué 6 931 transmissions. Les analyses concernent 10 708 enfants concernés par ces transmissions, et plus de 12 681 enfants dans le foyer.

6 199 fiches :

- 10 708 enfants concernés par ces transmissions (6 149 fiches) + 50 fiches où le nombre d'enfants concernés par ces transmissions n'est pas connu,
- 12 681 enfants dans le foyer (5 565 fiches) + 634 fiches où le nombre d'enfants dans le foyer n'est pas connu.

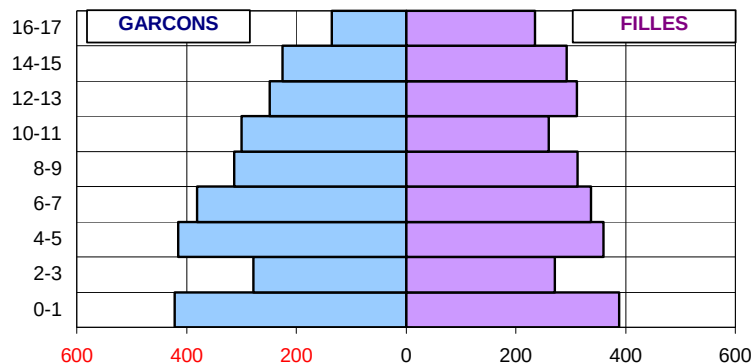
- **Enfants du foyer :**

| Répartition par tranche d'âge des enfants au foyer | Année 2005    |            |
|----------------------------------------------------|---------------|------------|
|                                                    | Nombre        | %          |
| 0 à 3 ans                                          | 2 215         | 19,6       |
| 3 à 6 ans                                          | 2 230         | 19,7       |
| 6 à 9 ans                                          | 2 156         | 19,0       |
| 9 à 12 ans                                         | 1 691         | 14,9       |
| 12 à 15 ans                                        | 1 690         | 14,9       |
| 15 à 18 ans                                        | 1 211         | 10,7       |
| Plus de 18 ans                                     | 127           | 1,1        |
| <b>Total</b>                                       | <b>11 320</b> | <b>100</b> |
| NR                                                 | 1 361         |            |
| <b>Ensemble</b>                                    | <b>12 681</b> |            |

| Répartition par sexe des enfants au foyer | Année 2005    |            |
|-------------------------------------------|---------------|------------|
|                                           | Nombre        | %          |
| Féminin                                   | 5 690         | 44,9       |
| Masculin                                  | 5 585         | 44,0       |
| Non connu                                 | 1 406         | 11,1       |
| <b>Total</b>                              | <b>12 681</b> | <b>100</b> |

**Pyramide des âges des enfants du foyer de moins de 18 ans**

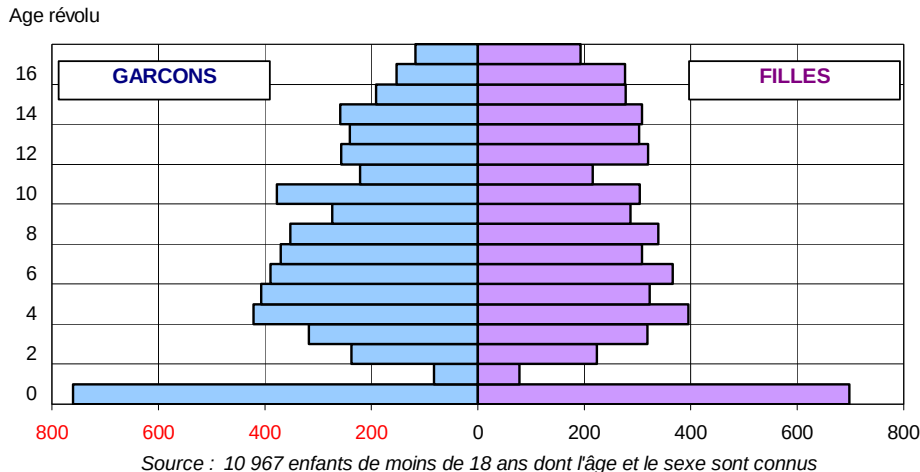
Age révolu



Source : 10 967 enfants de moins de 18 ans dont l'âge et le sexe sont connus



### Pyramide des âges des enfants du foyer de moins de 18 ans (détail)

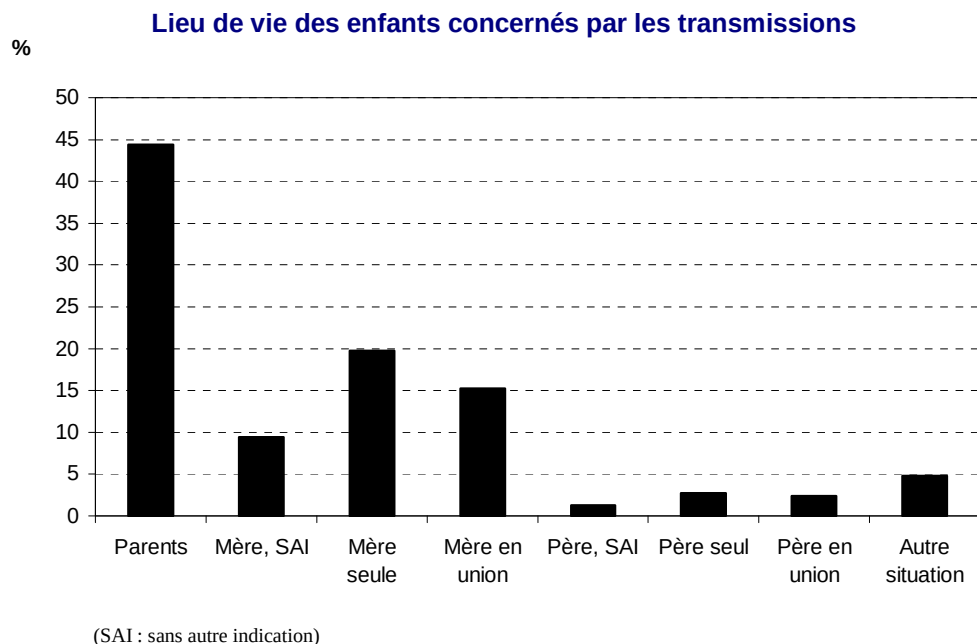


Le lecteur constatera une aberration pour les enfants entre 0 et 2 ans, une explication possible est que l'écoutant ait saisi un nombre de mois (un bébé de 14 mois est considéré comme étant âgé de 14 ans). C'est dire l'extrême prudence avec lesquels ces chiffres doivent être considérés. De telles anomalies expliquent la décision prise par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur général, de lancer un travail d'audit et de transformation du système en relation avec un universitaire spécialisé. C'est dire aussi que nous ne pourrions avoir un système de collecte des données fiables avant le début de l'année 2007, et que le rapport d'activité 2006 sera nécessairement presque tout aussi décevant sur ce point.

#### • Enfants concernés par les transmissions

| Foyers d'enfants concernés par les transmissions constitués... | Année 2005   |            |
|----------------------------------------------------------------|--------------|------------|
|                                                                | Nombre       | %          |
| des parents                                                    | 2 482        | 41,4       |
| de la mère                                                     | 2 696        | 45,0       |
| du père                                                        | 466          | 7,8        |
| autre situation                                                | 344          | 5,7        |
| <b>Total</b>                                                   | <b>5 988</b> | <b>100</b> |
| NR                                                             | 211          |            |
| <b>Ensemble</b>                                                | <b>6 199</b> |            |

| L'enfant concerné par la transmission vit avec | Année 2005    |            |
|------------------------------------------------|---------------|------------|
|                                                | Nombre        | %          |
| Ses parents                                    | 4 600         | 44,4       |
| Sa mère                                        | 4 594         | 44,4       |
| Son père                                       | 662           | 6,4        |
| Autre situation                                | 499           | 4,8        |
| <b>Total</b>                                   | <b>10 355</b> | <b>100</b> |
| NR                                             | 353           |            |
| <b>Ensemble</b>                                | <b>10 708</b> |            |



En conclusion générale de cette section et de ces constats préalables :

On observe des résultats apparemment paradoxaux qui confirment à la fois une plus grande activité du plateau et une diminution du nombre de transmissions. Il est incontestable qu'une analyse plus fine actuellement impossible devra être conduite dans l'avenir. Elle sera éclairée par l'évolution des résultats des données en 2006 et 2007.

## **II.3 : Les grandes lignes de la communication du 119**

Principales actions de communication de cette année 2005 : relations média, vie du site internet et finalisation du nouveau film institutionnel du service.

### **- Les relations avec les médias**

#### **Audiovisuel**

En 2005, le « 119-Allô Enfance Maltraitée » est présent dans plusieurs émissions de télévision.

Nous pouvons principalement citer :

- le magazine « Cas d'école » diffusé sur France5 le samedi 29 Janvier.

Thème abordé « quand les ados fuguent ».

Le 119 y est présenté.

- le magazine « De sept à huit » diffusé sur TF1 le dimanche 20 février.

Dans le cadre d'un reportage sur un « fait divers », le 119 est cité par les animateurs et présenté à l'écran par un bandeau.

- le JT de 20 heures de TF1

Le vendredi 4 mars, dans le cadre du procès d'Angers, un reportage tourné au SNATEM en décembre 2004.

Le magazine « ça se discute » sur France2 aborde le mercredi 23 mars le thème « Comment grandir quand on a été un enfant maltraité ? ».

A cette occasion, il est prévu la diffusion d'un bandeau à l'écran ainsi que des informations sur l'activité du 119.

Ces principales programmations de cette année, ont généré des appels sur le 119, notamment des témoignages.

La diffusion de l'émission « ça se discute », à une heure de grande écoute le 23 mars 2005, a particulièrement eu un impact important sur l'activité d'écoute. Un renforcement des plages d'écoute avait été prévu.

Plusieurs citations ou interviews ont également ont été réalisées sur des radios notamment dans le cadre de l'actualité (Procès d'Angers...).

#### **Presse écrite**

Le service a fait l'objet de plusieurs sollicitations par des medias de presse écrite pour donner un « avis » sur différents sujets ou faits divers.

Nous pouvons, ici, citer un exemple :

Une journaliste du quotidien « Le Monde » souhaite avoir la réaction du SNATEM face à la campagne « à ce jeu là, les enfants sont toujours perdants » de l'association AIVI (Association Internationale des Victimes de l'Inceste »).

Cette campagne de « sensibilisation » à l'inceste propose trois affiches « choquantes ».

La diffusion de ces visuels dans l'édition du « Monde » du 11 février 2005 aurait provoqué de nombreuses réactions de lecteurs choqués.

Le Monde a ainsi sollicité le SNATEM afin de connaître son sentiment.

La Direction générale, à l'instar de nombreuses associations de protection de l'enfance, a pu répondre et marquer son désaccord avec cette campagne par le biais d'une interview reprise dans l'édition du Monde du 20 février 2005.

Le 119 a également été évoqué dans de nombreux articles de presse. Une revue de presse, mensuelle, effectuée en interne, les recense, par thématiques ou événements.

Ainsi, plus de 600 coupures presse ont été recensées cette année. Ils abordent particulièrement l'utilité de contacter le 119 quand on a connaissance d'une situation, informent sur l'existence de son site internet ...

Plus de 10 articles ont fait l'objet de rectificatifs auprès des rédactions : informations erronées sur les horaires du service, sur son intitulé, sur ses missions ou même sur son numéro d'appel...

Le service a également reçu quelques demandes d'autorisation de diffusion de son identité visuelle (logo, affiche...) afin d'illustrer certains reportages, mais également pour des ouvrages, manuels scolaires et plaquettes d'associations...

### **- Le site INTERNET [www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)**

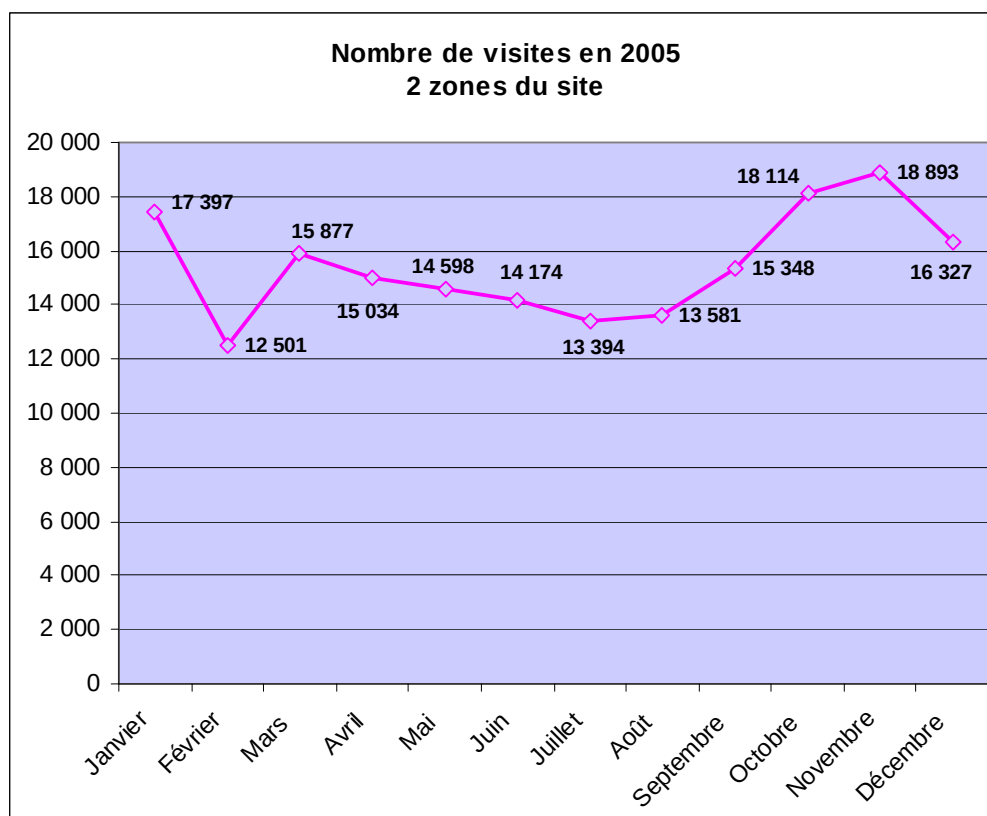
Cette année, il est apparu que le site a reçu plus de visites que les années précédentes (plus de 185 000 pour 138 000 en 2004).

Le nombre de pages visitées est également en hausse sur chacune des deux zones du site (plus de 690 000 en 2005 pour 573 000 en 2004).

Ces évolutions sont progressives et régulières depuis la mise en place de ce site en 2000.

| Mois      | Nombre de visites<br>Zone enfant | Nombre de visites<br>Zone adulte | Total / mois |
|-----------|----------------------------------|----------------------------------|--------------|
| Janvier   | 10 695                           | 6 702                            | 17 397       |
| Février   | 8 885                            | 3 616                            | 12 501       |
| Mars      | 11 208                           | 4 669                            | 15 877       |
| Avril     | 9 779                            | 5 255                            | 15 034       |
| Mai       | 9 310                            | 5 288                            | 14 598       |
| Juin      | 9 482                            | 4 692                            | 14 174       |
| Juillet   | 8 103                            | 5 291                            | 13 394       |
| Août      | 8 108                            | 5 473                            | 13 581       |
| Septembre | 10 320                           | 5 028                            | 15 348       |
| Octobre   | 12 377                           | 5 737                            | 18 114       |
| Novembre  | 12 876                           | 6 017                            | 18 893       |
| Décembre  | 11 257                           | 5 070                            | 16 327       |

|       |         |        |         |
|-------|---------|--------|---------|
| Total | 122 400 | 62 838 | 185 238 |
|-------|---------|--------|---------|



| Mois      | Nombre de visites<br>2 Zones | Nombre de pages visitées<br>Zone Enfants | Nombre de pages visitées<br>Zone Adultes | Nombre de pages visitées<br>2 Zones |
|-----------|------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------|
| Janvier   | 17 397                       | 39 287                                   | 28 462                                   | 67 749                              |
| Février   | 12 501                       | 30 364                                   | 16 379                                   | 46 743                              |
| Mars      | 15 877                       | 42 377                                   | 21 219                                   | 63 596                              |
| Avril     | 15 034                       | 31 442                                   | 21 165                                   | 52 607                              |
| Mai       | 14 598                       | 33 167                                   | 22 459                                   | 55 626                              |
| Juin      | 14 174                       | 33 012                                   | 20 288                                   | 53 300                              |
| Juillet   | 13 394                       | 24 346                                   | 14 179                                   | 38 525                              |
| Août      | 13 581                       | 22 997                                   | 14 308                                   | 37 305                              |
| Septembre | 15 348                       | 42 563                                   | 22 799                                   | 65 362                              |
| Octobre   | 18 114                       | 42 562                                   | 25 940                                   | 68 502                              |
| Novembre  | 18 893                       | 48 507                                   | 28 799                                   | 77 306                              |
| Décembre  | 16 327                       | 40 942                                   | 22 635                                   | 63 577                              |

|              |                |                |                |                |
|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Total</b> | <b>185 238</b> | <b>431 566</b> | <b>258 632</b> | <b>690 198</b> |
|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|

**Blocage messages :**

du 28 février inclus au 8 mars inclus : 2 zones questions réponses

du 7 juillet inclus au 1er septembre inclus : toutes les zones avec saisie

du 10 au 21 novembre 2005 : 2 zones questions réponses

**Mai 2005 : Transfert de domaine d'hébergement**

Cette croissance, continue depuis plusieurs années, peut s'expliquer par un travail de développement du Pôle communication sur plusieurs aspects dont la régularité du référencement du site (une étude trimestrielle est réalisée pour repositionner ce site dans les moteurs de recherches).

Par ailleurs, le site devient également, pour les internautes intéressés par la problématique, un lieu ressource, mis à jour quotidiennement et riche en informations.

On peut également l'expliquer par sa vocation interactive (rubrique « questions-réponses », demandes de documentation, forums...) qui laisse la possibilité de laisser un message et des demandes diverses.

On constate d'ailleurs que de nombreux étudiants, centres de documentation ou professionnels de l'éducation, l'utilisent régulièrement. Le site a « ses habitués ».

La presse cite également de façon plus systématique l'adresse du site internet dans ses articles concernant le 119 ou plus généralement l'enfance en danger.

Les « hyperliens » sont également en forte augmentation. En effet, de plus en plus de structures (associations, mairies...) demandent à effectuer un lien sur leur site vers le nôtre (environ 10 demandes par trimestre).

Enfin, les demandes de documentation sont en forte augmentation dans le service (diffusion de l'adresse du site sur l'ensemble de nos supports).

Au mois de janvier le site a particulièrement été submergé de demandes de documentation (plus 2000 en 3 jours) suite à un lien non autorisé d'un site vers le nôtre.

Conformément aux mentions légales présentes sur le site, il a été demandé à l'initiateur de ce lien de le retirer sous 3 jours.

Les messages (demandes de documentation, questions, demandes d'accès aux forums, présentation d'initiatives...) reçus sur le site sont également en forte hausse en 2005 : près de 2500 sur la zone « adultes » et 1000 sur la zone « enfants ».

Il faut noter que cette forte hausse des messages déposés implique une gestion importante.

En effet, chaque demande de documentation est traitée sous 8 jours par le Pôle Communication en relation avec la Secrétaire du service (envoi + saisie d'informations).

Chaque question fait également l'objet d'une réponse sous 8 à 10 jours par le Responsable du Pôle Communication.

Malgré des messages d'avertissement, des demandes d'aides sont déposées sur le site (environ 2 à 5 par mois).

Ces internautes sont alors encouragés, par retour de courriel, à appeler le 119.

Lorsque le message déposé contient des identifiants et des éléments inquiétants (près d'une dizaine en 2005) le Pôle Ecoute est saisi afin de procéder au traitement de la situation, le plus souvent en relation avec les Conseils Généraux.

### ***- Le nouveau film institutionnel***

#### **2005 : Année de la finalisation du film du 119 « ... Parce que des solutions existent » qui a été tourné entre 2003 et 2004.**

Ce film, réalisé par la réalisatrice Christine Lamotte, la société de production « Quatuor et Compagnie » en collaboration avec le SNATEM, a reçu un accueil très positif lors de sa première présentation aux différents participants (Conseil Général du 93, Circonscription de Noisy Le Grand, écoutants du 119...).

Depuis le mois de février 2005, ce film (reportage de 11 minutes) est visualisable sur le site internet du service.

Sa phase de duplication et la préparation de sa diffusion seront terminées en décembre 2005.

L'année 2006 sera alors l'année de la diffusion « en masse » de cet outil de communication attendu par de nombreux professionnels.

Ce film sera diffusé gratuitement aux professionnels de l'enfance et de l'éducation ayant la possibilité de le faire visionner à un grand nombre de jeunes et de familles.

Il sera certainement disponible en prêt dans les centres départementaux et régionaux d'éducation pour la santé (INPES).

Il sera également disponible en contant le SNATEM.

### **Résumé du film**

Ce film a pour objectif de faire découvrir le Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance Maltraitée (plus connu sous le nom « 119-Allô Enfance Maltraitée »).

Il permet également de mieux comprendre le dispositif de protection de l'enfance maltraitée en France.

### **Synopsis**

Une appelante raconte pourquoi elle a eu à contacter le 119. Ce témoignage permet d'entrer dans le service et de découvrir le parcours et la gestion d'un appel en interne, mais également la prise en charge de la situation par les professionnels de terrain.

### **Trois grands thèmes sont abordés**

L'institution « 119 », l'accueil des appels, mais aussi les modes de prise en charge au niveau départemental.

## **PARTIE III : L'ONED, UN VERITABLE DEMARRAGE**

Rappelons que l'Oned a été inséré dans le GIP en 2004. En 2005, l'Etat a contribué pour la première fois au budget de l'institution. Pour les départements, il s'agissait de la deuxième année.

### ***III.1 : La consolidation de l'équipe***

L'équipe de l'Oned était quasiment au complet à la fin de l'année 2005 suite aux recrutements prévus et annoncés lors de l'Assemblée générale d'octobre 2004. Le secrétariat de l'Oned a tout d'abord été renforcé dès janvier 2005 grâce à l'arrivée de Bérénice Coupriaux. L'équipe de chargés de mission a été complétée par un représentant du secteur de la santé en la personne d'Hervé Douceron, médecin inspecteur de santé publique, jusqu'en septembre. Au mois de mai 2005, Raphaël Tournyol a été recruté à un poste de chargé d'études à mi-temps afin d'assurer le suivi des appels d'offres, le secrétariat du Conseil scientifique et de contribuer au recensement des études.

L'équipe des chargés d'études a été renforcée par l'arrivée de deux démographes employées à temps partiel : Lucy Marquet (septembre) et Juliette Halifax (octobre). Isabelle Frechon a assuré la formation des deux démographes avant de rejoindre progressivement le CNRS à plein temps. Hélène Milova a rejoint l'équipe en octobre en tant que chargée d'études spécialiste des questions internationales. La Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) devait mettre à disposition un fonctionnaire mais ceci n'a pas pu se concrétiser.

Anne Oui, détachée par le Ministère chargé des affaires sociales (DGAS), a intégré les fonctions de chargée de mission en septembre.

Nous proposons de faire le point sur chacune des missions telles qu'elles sont clairement identifiées : tout d'abord la fonction globale d'appui et de conseil aux partenaires puis les cinq missions qui en découlent.

### ***III.2 : Mission d'appui et de conseil aux départements, administrations et associations***

#### ***- Visites aux Conseils généraux***

Débutant son analyse de l'organisation départementale par les collectivités territoriales géographiquement proches, l'équipe de l'Oned a rencontré dès février 2005 les directions enfance-famille des départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine, de Seine-et-Marne et d'Eure-et-Loir. Ont suivi en mars les Yvelines et le Var puis l'Ariège, la Haute-Garonne, le Rhône et la Gironde en avril. Pendant l'été, l'équipe a rendu visite au département des Pyrénées-Atlantiques et à la DASES de Paris (service déjà rencontré en 2004). Entre octobre et décembre, les chargés de mission et d'études, souvent accompagnés du directeur, se sont rendus dans la Manche, le Gard, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et la Haute-Loire.

Outre l'analyse des modes d'organisation départementaux, l'équipe de l'Oned s'est attachée à recueillir un maximum d'informations sur les techniques de recueil des données chiffrées, les pratiques ou encore les UMJ.



A noter que quasiment toutes les visites aux Conseils généraux s'accompagnent d'une rencontre des représentants des tribunaux compétents dans la juridiction et de l'équipe de l'inspecteur d'académie (Education nationale). En effet, le but premier de ces rencontres est d'identifier le fonctionnement des services départementaux mais aussi et surtout la nature des relations interinstitutionnelles et les questions qu'elles suscitent éventuellement.

#### **- Justice**

En mars 2005, l'Oned représenté par Sylvie Leman, accompagnée le cas échéant par le directeur ou un autre membre de l'équipe, a rencontré le substitut du procureur près le TGI de Melun et un juge des enfants, la vice-procureure chargée des mineurs près le TGI de Nanterre ainsi que le juge des enfants du TPE de Nanterre et le vice procureur près le TGI de Créteil. Sylvie Leman a poursuivi en avril 2005 par une visite au président du Tribunal pour enfants de Bobigny et les magistrats des mineurs du TGI de Chartres ainsi que de Toulouse. En mai et juin, elle s'est rendu aux TGI de Bordeaux et de Versailles.

#### **- Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)**

L'équipe des démographes de l'Oned a en outre rencontré à plusieurs reprises la DPJJ afin d'échanger sur le système d'observation de la DPJJ et sur le projet d'observation de l'Oned. Les statistiques de la DPJJ ainsi que le projet d'enquête sur les troubles psychopathologiques (Isabelle Frechon participant au groupe de réflexion) nous ont également été présentés.

#### **- Education nationale**

En juin 2005, Catherine Lacronique, représentante de l'Education nationale à l'Oned, s'est rendue à l'Inspection académique d'Arras dans le département du Pas-de-Calais puis à l'Inspection académique de Lille (Nord).

L'Oned a également reçu la visite du Docteur Nicole Labaye, conseiller technique auprès de l'Inspection académique de Côte d'Or (académie de Dijon). Des rencontres supplémentaires ont eu lieu dans les départements notamment à l'occasion de réunions avec d'autres partenaires.

#### **- Santé**

L'équipe de l'Oned a rencontré des responsables du Conseil national de l'Ordre des médecins puis le Conseil de l'Ordre des médecins des Hauts-de-Seine en février 2005.

#### **- Visites de lieux d'accueil hospitaliers de victimes mineures**

En avril 2005, des membres de l'Oned ont visité l'UMJ d'Amiens et rencontré la direction du CHU. Ce même mois le Dr Hervé Douceron, Sylvie Leman et Paul Durning se sont rendus à l'UMJ de Toulouse et à l'unité hospitalière de Purpan.

En mai 2005, l'équipe est allée voir le dispositif d'accueil CAUVA de Bordeaux puis l'UMJ Chalon-sur-Saône en juillet. Enfin, Paul Durning et Hervé Douceron se sont également rendus à Lyon.

#### **- Autres Institutions**

Une des premières tâches de l'ONED a été de se situer en interaction avec plusieurs institutions voisines avec lesquelles elle est conduite à coopérer pour assurer les missions qui lui sont dévolues, dont certaines impliquent une proximité avec d'autres acteurs du champ.

Le directeur de l'Oned a rencontré, à de nombreuses reprises, le Délégué général de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas), Jean-Louis Sanchez, afin de tenter de définir clairement les activités des deux institutions, notamment en matière de recensement. L'Oned a rencontré Claudine Padieu de l'Odas en décembre à propos de l'expérimentation que mène l'association sur les parcours d'enfants.

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec l'équipe du Défenseur des enfants tout au long de l'année 2005.

Le directeur de l'ONED a rencontré le président du conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale.

Plusieurs entretiens ont eu lieu avec des membres de l'Inspection Générale des Affaires Sociales.

### **- Associations**

L'équipe de l'Oned a rencontré le directeur général de l'association UNASEA (Sauvegarde), Jean-Jacques Andrieux, pour un premier échange relatif à la place des associations.

Martine Brousse, directrice de la Voix de l'enfant, a échangé avec l'équipe dans le cadre d'une réunion de service à l'Oned.

En juin, l'Oned a rencontré des représentants du Centre français de protection de l'enfance (CFPE).

Pascale Breugnot a, par ailleurs, participé à la journée de l'association Olga Spitzer à Paris et à celle organisée par l'association Buzenval à Nanterre.

L'Oned a rencontré à plusieurs reprises au cours de l'année l'association « Je, tu, il... » qui réalise des programmes de sensibilisation et de formation de formateurs.

L'association ATD Quart Monde a été rencontrée à deux reprises.

Pascale Breugnot s'est, par ailleurs, rendue à la Fondation Mc Donald afin d'échanger sur les dossiers présentant les actions innovantes financées par celle-ci.

Enfin, les contacts avec la Fondation pour l'Enfance ainsi qu'avec les autres associations membres du Conseil d'administration sont réguliers.

### **- Premier rapport de l'Oned au Parlement et au gouvernement**

Dans le cadre de la préparation et de la diffusion de son premier rapport au parlement et au gouvernement, remis en septembre 2005 (cf. chapitre « diffusion et circulation de l'information »), l'Observatoire a reçu un certain nombre de personnalités reconnues dans le domaine de la protection de l'enfance à leur demande ou sur invitation.

#### **Préparation du rapport**

Valérie Pecresse a sollicité un entretien avec Paul Durning en janvier 2005.

Corinne Perben a souhaité rencontrer les membres de l'Oned en avril 2005.

Par ailleurs, une réunion avec Christine Mame, représentant l'association des Elus contre la maltraitance (ELCEM) a eu lieu en mars 2005.

Des membres de l'équipe du Défenseur des enfants ont, quant à eux, été auditionnés par l'Observatoire en avril 2005 notamment sur les unités médico-judiciaires (UMJ).

Martine Brousse, directrice de la Voix de l'enfant, a été auditionnée sur les principales propositions du premier rapport de l'Oned au parlement et au gouvernement, notamment sur les unités médico-judiciaires (UMJ).

## **Débats autour du rapport**

Entre octobre et novembre 2005, l'Observatoire a convié des représentants de l'institution judiciaire, de l'Education nationale ainsi que des responsables des services enfance-famille des Conseils généraux pour discuter des constats et recommandations émis dans son rapport.

## **Audition de chercheurs**

Au-delà de travaux de recherche financés dans le cadre de l'appel d'offres, l'Oned a engagé en 2005 une activité de consultation approfondie de chercheurs de terrain et d'experts sur le champ de l'enfance en danger afin de suivre l'évolution des connaissances et d'identifier les questions d'actualité.

Nicole Guédeney, pédo-psychiatre et membre du Conseil scientifique, spécialiste de la théorie de l'attachement a été auditionnée en novembre.

En décembre c'était au tour de Michel Boutanquoi, maître de conférences en psychologie à l'Université de Franche Comté, suite à la remise à la DGAS de son rapport d'étude sur « La qualité des pratiques en protection de l'enfance ».

Maurice Berger a été reçu en décembre 2005 suite à la parution de son ouvrage « Ces enfants qu'on sacrifie... au nom de la protection de l'enfance » et afin d'échanger sur les propositions émises par l'Oned dans son premier rapport.

Annick Camille Dumaret de l'INSERM a également été auditionnée.

Après cette présentation de la fonction globale de l'Oned d'appui et de conseil aux partenaires, il convient de réaliser un bilan des activités de l'Observatoire dans le cadre de ses cinq missions :

- la mise en cohérence des données chiffrées en vue d'une meilleure coordination des interventions,
- le recensement et l'évaluation des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge dont les résultats ont été jugés concluants,
- le développement d'études et de recherches,
- la participation au réseau des observatoires européens et l'ouverture sur l'international,
- la diffusion et la circulation des informations.

## ***III.3 : Mise en cohérence des données chiffrées en vue d'une meilleure coordination des interventions***

Au début de l'année 2005, les sources de données chiffrées traitant de l'enfance en danger en France ont été recensées et analysées en partie grâce à des rencontres organisées avec les producteurs de statistiques.

Afin de comprendre les statistiques produites, des réunions ont été mises en place entre mars et mai 2005 avec les services qui sont à la source des données sur les enfants en danger et qui organisent le circuit des informations. La rencontre du vice président du Tribunal pour enfants de Paris, Hervé Hamon, a permis de discuter de l'échange d'informations entre autorité judiciaire et Conseil général. La visite de cinq départements d'Ile-de-France (75, 77, 82, 93,

94) a, quant à elle, permis d'appréhender les systèmes d'observation des enfants en danger dans les Conseils généraux.

D'autres rencontres concernaient plus précisément les organismes producteurs de statistiques. En février 2005, une rencontre s'est tenue au Ministère de la justice avec Patrick Chaudet, Commissaire divisionnaire, Chef du Bureau de la délinquance urbaine et des affaires judiciaires et M. Munster, statisticien chargé des statistiques, au sujet de la base de données 4001. En mars 2005, une réunion à la sous-direction de la statistique du Ministère de la justice avec Beaudouin Seys, Odile Timbart et Dominique Delabryère a été l'occasion d'échanger sur les bases de données de la justice : tableau de bord des activités des tribunaux pour enfants, panel des mineurs, CASSIOPEE, logiciel WINEUR. Une rencontre avec Pascale Bouvet a porté sur l'enquête sur les signalements d'enfants en danger réalisée par le Ministère de l'Education nationale.

Le résultat de ce travail est présenté dans le chapitre 2 du premier rapport annuel au Parlement et au Gouvernement de l'Oned publié en septembre 2005.

Une dizaine de sources différentes a été repérée. Elles proviennent de quatre ministères (Ministères de l'intérieur, de la justice, de l'éducation nationale et Ministère de la solidarité, de la santé et de la famille) ainsi que d'un Groupement d'intérêt public (le Snatem ou 119, Allô enfance maltraitée) et d'une association (l'ODAS). [...] Les bases ne sont pas exhaustives et interfèrent. Les sources existantes sont à finalité gestionnaire et se rapportent davantage à des événements qu'à des enfants. Le Snatem compte des appels téléphoniques, l'ODAS des signalements, la Drees les mesures financées par l'ASE... A l'exception des tableaux de bord des tribunaux pour enfants, aucune source ne fait le lien entre les éléments situés en amont d'une décision de prise en charge et les éléments mêmes de la prise en charge. Outre les définitions qui diffèrent d'une source à l'autre, il est impossible d'apparier les sources dans la mesure où les statistiques sont produites à partir de données agrégées par les organes d'intervention.

[Extraits du chapitre 2 du rapport de l'Oned, 2005]

Ce travail sur les sources existantes aboutit à proposer la mise en place d'un nouveau système d'observation :

Il s'appuiera en grande partie sur l'exploitation des fichiers administratifs des conseils généraux et repose sur une nécessaire centralisation des informations au sein des conseils généraux. D'ores et déjà, tous les départements tendent vers une centralisation de l'information préoccupante afin d'éviter l'éparpillement de celle-ci entre les diverses instances de protection de l'enfance (justice, éducation nationale, police, gendarmerie, hôpitaux et ASE). [...] Il s'agira d'une remontée de données individuelles, anonymes et longitudinales. [...] Les données auront un caractère longitudinal pour permettre un suivi régulier des mesures et des décisions. L'idée est de travailler sur des parcours d'enfants [...].

[Extraits du chapitre 2 du rapport de l'Oned, 2005]

Le suivi individuel du parcours des enfants n'est pas le seul objectif du nouveau système d'observation que l'Oned souhaite mettre en place. Les principaux objectifs visés sont au nombre de cinq :

1. Compter les enfants en danger et analyser l'évolution de cette population,

2. Suivre le parcours des enfants de la première information préoccupante à la dernière mesure de prise en charge,
3. Comparer la population des enfants en danger à la population générale,
4. Proposer un cadre rendant possibles des analyses départementales plus fines,
5. Constituer une base de données permettant la construction d'échantillons représentatifs pour des enquêtes plus spécifiques.

Ces études seront permises grâce à une transmission à l'Oned de données individuelles, longitudinales et anonymes sur les enfants et les jeunes majeurs qui font l'objet d'une décision judiciaire d'assistance éducative, d'une protection jeune majeur ou d'une décision administrative de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Fin 2005, a débuté la construction et la pré-expérimentation de ce nouveau système d'observation.

La première étape de l'expérimentation consiste dans une réflexion sur les informations à recueillir auprès des Conseils Généraux, des tribunaux et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et sur la sélection des différentes informations nécessaires à l'Oned pour analyser la population des enfants en danger.

Pour répondre aux différents objectifs de recueil des données, un questionnaire rassemblera des informations sur les enfants eux-mêmes (sexe, âge, scolarité et/ou insertion professionnelle), sur leurs parents (diplôme, situation face à l'emploi), sur l'environnement social et familial de vie des enfants lorsqu'ils ne sont pas placés, ainsi que sur les différents événements qui jalonnent leur parcours en protection de l'enfance : information(s) préoccupante(s), nature du danger après évaluation, décision d'intervention judiciaire ou administrative, action(s) en milieu ouvert, lieu(x) de placement, etc. Ce questionnaire a été construit par les démographes grâce à l'appui spécifique de chacun des membres de l'Oned et a fait l'objet d'une première réunion thématique au sein de l'équipe en décembre 2005 (caractérisation des formes de danger).

La pré-expérimentation prend également effet à travers la poursuite des visites dans les Conseils Généraux (fin 2005, visite des départements du Finistère, de la Haute-Loire, de la Manche, de la Seine-et-Marne). Elles permettent de mesurer la spécificité des mesures éducatives mises en place dans les départements et d'identifier les modalités d'enregistrement informatique de ces données.

Les échanges sur les systèmes d'observation des partenaires producteurs de données sur l'enfance en danger se sont prolongés au fil de l'année à travers d'autres rencontres à la DPJJ et à l'Oned : Jean Macabies, chef du Bureau de la programmation et de l'informatique et Myriam Nouvagha-Sow, chef de la section statistiques mais aussi à travers la venue à l'Oned du chercheur Luc-Henry Choquet et d'Elise Barbé, magistrate. En décembre, Claudine Padiou et Véronique Lagandre ont présenté à l'équipe l'expérimentation de l'ODAS sur les parcours.

### **Journée sur les données chiffrées avec les départements**

Une journée a été organisée par l'Oned avec les départements autour des statistiques en mai. Cet événement, qui a rassemblé des représentants d'une cinquantaine de départements, était animé par Paul Durning et Isabelle Frechon, socio-démographe chargée d'études à l'Observatoire. Un compte-rendu de la journée a été adressé à l'ensemble des participants et la *Lettre de l'Oned* n°3 s'en est fait l'écho.

### **III.4 : Recensement et évaluation des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge**

Dans le cadre de la mission de recensement des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge, et en accord avec le CA, l'objectif de l'année 2005 était centré sur les actions éducatives situées entre AEMO/AED et placement. Malgré tout, le personnel de l'Oned a profité des déplacements pour aller visiter d'autres dispositifs du champ.

Un questionnaire a été adressé aux départements début 2005 afin que chacun transmette les coordonnées des différents services ayant mis en place des dispositifs de ce type. Quarante-neuf départements ont répondu : quatorze d'entre eux ont déclaré ne pas avoir mis en place de pratiques alternatives mais y réfléchir, trente cinq autres ont instauré au moins un type alternatif de pratique se situant entre AEMO/AED et placement et pouvant parfois être généralisé à l'ensemble du département. A noter que neuf services, de neuf départements n'ayant pas répondu au questionnaire, nous ont adressé directement un dossier.

Un courrier a alors été adressé à tous les services référencés afin d'obtenir des documents écrits relatifs à leurs pratiques (projet, documents internes de réflexion, évaluation...). L'analyse de ces dossiers a permis d'effectuer une classification, qui figure dans le premier rapport de l'Oned, en cinq types : le relais parental, l'accueil de jour, l'accueil séquentiel, l'AEMO renforcée, la prise en charge associant intervention au domicile et suppléance.

Afin de répondre à la mission de « recensement et de diffusion des dispositifs *dont les résultats ont été jugés concluants* », l'Oned procède à une première étape évaluative. Une grille d'analyse a été mise en place. Elle permet de reprendre les intentions, le contexte, la mise en oeuvre, les évolutions, le regard des acteurs sur le projet (regard positif mais aussi les difficultés, les entraves) et des éléments relatifs à l'évaluation. Cette grille est remplie à partir des documents écrits fournis par le service et après visite du dispositif par au moins deux membres de l'Oned (parmi les chargés d'études et de mission).

Après la recension des dispositifs situés entre AEMO/AED et placement ainsi que l'analyse de la diversification des pratiques, thème au cœur du projet de réforme de la loi auquel l'Observatoire a apporté sa contribution, le travail de première évaluation de chacun d'eux, notamment par des visites sur le terrain, s'est intensifié au cours du second semestre 2005.

Cette analyse a débuté par la rencontre des équipes du centre d'accompagnement parents-enfants Cap Alésia à Paris (75) et du relais parental La Passerelle à Gennevilliers (92) dès le mois d'octobre 2005. Pour compléter cette première visite, l'équipe a ensuite assisté à la présentation de l'évaluation de la structure Cap Alésia au Centre français de protection de l'enfance (CFPE).

Une rencontre à Nîmes, avec la Direction Enfance famille du Gard sur l'organisation du département, s'est poursuivie par une réunion relative au SAPMN (service d'adaptation progressive en milieu naturel) du Gard (30) avec la directrice enfance famille, un magistrat et un directeur de Maison d'enfant à caractère social (MECS).

Le mois de novembre a été marqué par la visite du SAJ du Breuil (service d'accueil de jour) à Bondy (93), ainsi que par la rencontre avec l'équipe de l'association JCLT de Beauvais (60) relative à l'intervention multifamiliale.

Les chargés d'études et de mission ont rencontré en décembre l'équipe du Sésame (service éducatif de suivis alternatifs à la maison de l'enfance) à Bruz (35), dispositif alternatif au

placement. Puis ils se sont rendus au SAEF (service d'accompagnement éducatif en famille) à Rennes (35). Les rencontres se sont poursuivies par l'AEF (service d'accompagnement enfance-famille) et le dispositif ROC (réseau d'observations croisées) à Nantes (44).

Trois dispositifs ont également fait l'objet de visites en Côte-d'Or (21) : l'externat de Saint-Seine-l'Abbaye, l'UET (unité éducative et thérapeutique) et un relais familial. L'équipe du SEMO (service d'éducation en milieu ouvert) du Calvados (14) a été rencontrée en décembre. L'équipe a également assisté à une présentation du dispositif de réussite éducative de l'Essonne.

La fiche d'analyse est, après relecture par le service, diffusée sur le site de l'observatoire. Les premières ont été mises en ligne fin 2005. Si une évaluation a été effectuée, le rapport est également disponible. Une convention, entre l'Oned et le responsable du service, engage les deux parties à mettre à jour annuellement les éléments.

Cette démarche permet :

- une connaissance de ces dispositifs par les différents intervenants de la protection de l'enfance,
- des contacts directs entre les acteurs afin qu'ils puissent échanger sur les pratiques,
- une analyse transversale des pratiques par l'équipe de l'Oned en vue du rapport 2006.

### ***III.5 : Développement d'études et de recherches***

#### ***- Premier appel d'offres de l'Oned***

En 2005, l'Oned a lancé son premier appel d'offres dans le cadre de sa mission de développement d'études et de recherches. L'Observatoire a ainsi inauguré sa politique scientifique, qui se traduira par la publication d'un double appel d'offres de recherche (voir ci-dessous) à un rythme annuel et selon un calendrier répétitif, de manière à ce qu'il soit, au fil des années, intégré par les équipes de chercheurs travaillant sur le terrain de la protection de l'enfance.

Les recherches sollicitées doivent s'appuyer sur des accords entre, d'une part, des chercheurs confirmés en sciences humaines (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation...), en médecine, en droit, et d'autre part, des professionnels du champ de la protection de l'enfance au sens large. L'appel d'offres propose de financer des recherches d'une durée maximale de 18 mois.

La politique de recherche consiste à proposer simultanément un appel d'offres thématique et un appel d'offres ouvert. Cette double approche doit permettre de définir une politique scientifique précise d'une année sur l'autre, tout en conservant une ouverture aux chercheurs de terrain, susceptibles, à partir de leurs observations et des préoccupations existantes, de proposer des projets d'études sur des questions variées. L'objectif de l'appel d'offres ouvert est de développer l'étude de questions émergentes dès lors que leur approfondissement peut contribuer à éclairer l'action des intervenants ou des responsables techniques ou politiques exerçant dans le champ dit de « l'enfance en danger ». Le terme est à entendre dans une acception large à l'exclusion des recherches strictement consacrées à l'enfance délinquante.

En 2005, l'Oned a proposé au Conseil scientifique de consacrer le premier appel d'offres thématique à l'évaluation dans le champ de l'enfance en danger, qu'il s'agisse de l'évaluation d'interventions, de dispositifs ou du développement d'outils d'évaluation. Cette thématique semblait en effet centrale pour les professionnels et les responsables de la protection de l'enfance, soucieux de disposer d'instruments d'évaluation afin de mettre en application les dispositions légales récentes.

Le Conseil scientifique de l'Oned installé le 16 septembre 2004 a amendé et validé, lors de sa réunion du 20 janvier 2005, la formulation des deux projets d'appel d'offres 2005 ainsi que leur calendrier.

Il a également adopté le compte rendu du premier conseil scientifique (16 septembre 2004) et s'est prononcé en faveur d'une contribution financière de l'Observatoire au 9<sup>ème</sup> congrès international de l'EUSARF intitulé « Enfants en difficulté dans un monde difficile » organisé en septembre 2005 à l'Université Paris X-Nanterre. Le Conseil d'administration du 12 mai 2005 a confirmé cette subvention de 10 000 € assortie de quarante places gratuites pour les personnels des départements qui souhaitaient s'y rendre. Enfin, Paul Durning a informé le Conseil scientifique de la venue d'une chercheuse post-doctorante de l'université catholique de Milan, Madame Chiara Sità, pour un stage de quatre mois dans le cadre de son travail sur l'aide à la parentalité en France et en Italie.

L'énoncé du premier appel d'offres a été diffusé en janvier 2005, avec une date butoir pour l'envoi des dossiers de candidature, en mai 2005. A l'issue du lancement de ses deux appels d'offres, l'Oned a reçu de très nombreuses demandes d'information débouchant sur 27 candidatures effectives. Deux commissions scientifiques ont été convoquées respectivement les 3 et 23 juin 2005 afin de se prononcer sur les candidatures soumises. Les commissions font l'objet d'un traitement distinct dans la mesure où tous les membres du Conseil scientifique n'étaient pas en mesure de participer aux deux rencontres, d'une part, et que, d'autre part, le Conseil scientifique est libre de faire appel à des personnalités extérieures reconnues pour leurs travaux de recherche.

Parmi les 27 projets soumis, huit ont été retenus par la commission scientifique de l'appel d'offres du 3 juin 2005 pour une session d'auditions le 23 juin 2005. Sur les huit équipes auditionnées, six projets, dont trois portent sur l'évaluation et trois autres sur des thématiques différentes autour de l'enfance en danger, ont été retenus et classés par ordre de priorité par la commission. Ce classement a ensuite été soumis au Conseil d'administration qui a confirmé leur financement pour un montant total de 98 000 €. Les conventions liant le GIPEM et les équipes de chercheurs ont été signées à la fin de l'année et les travaux de recherche immédiatement initiés. Les résumés de ces projets de recherche sont joints en annexe au présent rapport. Un premier versement, d'environ 40% des sommes accordées, a été effectué en 2005. Le deuxième versement aura lieu au rapport d'étape en 2006, et le solde sera versé aux équipes lors du dépôt de leurs rapports de recherche, en 2007. Le suivi de ces dossiers et des recherches, notamment par le biais de réunions de cadrage avec certaines équipes, a été assuré par Paul Durning, assisté de Raphaël Tournyol et Hélène Milova, sociologues chargés d'études à l'Oned.



## Répartition du budget par projet

| Projets retenus dans le cadre de l'Appel d'Offres 2005                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                |                                                                         |                |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|----------------|------------|
| Intitulé                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Équipe                                                                                                                                                                                         | Nom du responsable                                                      | Budget accordé | Durée mois |
| Pour une analyse discursive de l'acte de signalement de l'enfance en danger                                                                                                                                                                                                                                                    | Paris 3, SYLED                                                                                                                                                                                 | André Salem, André Collinot                                             | 18000          | 18         |
| Développement Socio-affectif des jeunes enfants de 3 à 4 ans en famille d'accueil                                                                                                                                                                                                                                              | Toulouse 2 (le Mirail), laboratoire Personnalisation et changement sociaux, équipe Psychologie et changement sociaux                                                                           | Rémy Pech, Chantal Zaouche-Gaudron, Raymond Dupuy, Hélène Ricaud-Droisy | 14000          | 18         |
| Enquête de victimisation auprès des jeunes et des professionnels de la Fondation d'Auteuil                                                                                                                                                                                                                                     | Fondation d'Auteuil, département : Direction Qualité et Recherche                                                                                                                              | Yves Doubriez, Philippe Pétry Benoit Gallant                            | 10000          | 17         |
| Évaluation d'un dispositif innovant de soutien à la fonction parentale alternatif au placement                                                                                                                                                                                                                                 | CIRESE, en partenariat avec l'Association Maison d'Enfants Jeanne d'Arc et le conseil Général de la Côte d'Or                                                                                  | Guy Cauquil, Sylvie Teycheyne                                           | 15000          | 15         |
| Évaluation psychosociale de la maltraitance : construire des repères et outils d'évaluation avec les intervenants et les enfants                                                                                                                                                                                               | Université de Rouen, Laboratoire Psychologie des Régulations Individuelles et Sociales (PRIS) Clinique et société)                                                                             | Jean-Luc Viaux, Evelyne Bouteyre-Verdier                                | 16000          | 18         |
| Recherche relative à la construction du processus d'évaluation d'une action innovante, un centre d'accueil de jour basé sur des pratiques d'action dite multifamiliale, destiné à des familles d'enfants de 4 à 12 ans, désignés par des juges des enfants et/ou des services d'aide sociale à l'enfance comme étant en danger | Inserm unité 502 centre de recherche médecine, sciences, santé et société ; Association Jeunesse Culture Loisirs technique et le service d'interventions spécialisées d'action éducative SISAE | Alain Grevot, Annick-Camille Dumaret                                    | 25000          | 18         |

Lors de la réunion du Conseil scientifique du 2 décembre 2005, la thématique et la formulation des appels d'offres 2006 ont été arrêtés. Il a été décidé, outre l'appel d'offres ouvert permettant de financer des recherches concernant l'enfance en danger en général, de lancer un appel d'offres sur la thématique des enfants et jeunes dits « incasables » ou confrontés à de multiples difficultés.

## Rappel de la constitution du Conseil scientifique

| NOMS/TITRES                                                                  | INSTITUTIONS                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Serban Ionescu (professeur), président                                       | Université Paris VIII                                                                            |
| Xavier Le Coutour (professeur), vice-président                               | CHU de Caen                                                                                      |
| Manuel Palacio (chargé de mission justice des mineurs)                       | Institut national des hautes études de sécurité (INHES)                                          |
| Sandrine Dottori (chargée d'études protection de l'enfance)                  | Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas)                                   |
| Georges Garioud (directeur adjoint-directeur de recherche CNRS)              | Mission de recherche Droit et Justice                                                            |
| Nicole Guédeney (médecin pédopsychiatre)                                     | Institut mutualiste Montsouris                                                                   |
| Walter Hellinckx (professeur)                                                | Université catholique de Leuven                                                                  |
| Marie-Colette Lalire (direction Enfance-famille, Conseil Général de l'Isère) | Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des conseils généraux (Andass) |
| France Meslé (directrice de recherche)                                       | Institut national d'études démographiques (Ined)                                                 |
| Claire Neirinck (professeur)                                                 | Université de Toulouse                                                                           |
| Nicole Roth (sous-directrice de l'observatoire de la solidarité)             | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)               |
| Catherine Sellenet (professeur)                                              | Université de Nantes                                                                             |
| Georges Vigarello (professeur, directeur de recherche)                       | Université Paris V-EHESS                                                                         |
| Elisabeth Wattel-Buclet (responsable du programme enfance)                   | Fondation de France                                                                              |
| Philippe Casella (chargé de mission)                                         | Direction de la recherche                                                                        |

### - Recensement des recherches

En octobre 2005, le travail de recensement et de mise en ligne des recherches récentes existant dans le champ de l'enfance en danger, a démarré. Dans un premier temps, cinq documents ont été obtenus, leurs auteurs ont été contactés pour communication de la version électronique de leur travail et pour autorisation à la diffusion sur le site de l'Oned. Chaque document, mis en ligne en texte intégral, a été accompagné d'une fiche de présentation synthétisant les objectifs, la méthode et les résultats de la recherche.

### - Participation à des événements scientifiques

#### Congrès de l'EUSARF

Quelque 450 personnes, dont de nombreux représentants des départements, ont participé au 9<sup>ème</sup> congrès international de l'EUSARF co-organisé par l'Oned en septembre 2005 à l'Université de Nanterre. Rappelons que le GIP avait attribué, sur proposition de Paul Durning, une subvention de 10 000 € à l'EUSARF dans le cadre de l'organisation de ce congrès. Ce rendez-vous intitulé « Enfants en difficulté dans un monde difficile », a rassemblé plus de 150 communications provenant de tous les pays européens mais aussi des Etats-Unis

et du Canada, d'Afrique du Sud, du Brésil, du Chili, d'Israël, de Malaisie etc. Il a été l'occasion de mettre en rapport les acteurs de terrain et le monde de la recherche, d'apporter des éclairages internationaux et de susciter des questionnements sur des thèmes d'actualité comme les interactions entre précarité et parentalité, les processus d'attachement, les interventions socio-éducatives innovantes, les centres fermés, les interventions de prévention précoce.

Isabelle Frechon et Pascale Breugnot sont intervenues dans le cadre des tables-rondes et symposia.

Plusieurs publications sont actuellement en préparation en français et en anglais. La Direction générale de l'action sociale (DGAS) et le Cabinet du Garde des Sceaux étaient présents tout au long du congrès initié par une réception d'accueil organisée par le Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

#### ***- Accueil de stagiaires et de chercheurs***

Chiara Sità, post-doctorante de l'Université catholique de Milan, a fait un stage de quatre mois à l'Observatoire où elle a travaillé sur les réseaux d'aide à la parentalité.

Des stagiaires de différents conseils généraux (Réunion, Finistère...) ont été accueillis pour des stages de courte durée dans le cadre d'une formation d'attaché.

### ***III.6 : Participation au réseau des observatoires européens et ouverture sur l'international***

Plus largement, afin de mettre à profit certains contacts et certaines expériences existant au niveau européen et international, l'Oned a reçu en 2005 la visite de deux experts :

Jean Boudreau, chargé de mission au Ministère de la Justice du Québec, a été auditionné par l'Oned sur le système de protection de l'enfance au Québec et une comparaison des « bonnes pratiques », des données chiffrées et de l'évaluation entre les deux pays.

L'Oned a reçu en février la visite de Mme Ghazal, responsable du programme canadien « Looking after children ».

En novembre, l'Oned a accueilli June Thoburn, professeur en travail social, University of East Anglia, Norwich, Royaume-Uni, dans le cadre d'une recherche comparative qu'elle effectue sur le recueil des données chiffrées dans une dizaine de pays. Il s'agissait d'échanger avec les démographes, et plus largement avec l'ensemble de l'équipe, autour des méthodes de recueil de données, des catégories de danger et des systèmes de protection de l'enfance français et britannique.

En décembre Anna Rurka, doctorante en sciences de l'éducation à l'Université Paris X Nanterre et membre d'EUROCEF, comité européen d'action spécialisée pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie (ONG ayant un statut participatif au Conseil de l'Europe) a été reçue par l'équipe.

L'Oned participe activement au réseau des observatoires européens, *ChildONEurope* dont la France est membre fondateur. Le directeur de l'Oned assiste à toutes les assemblées générales de *ChildONEurope* ainsi qu'aux séminaires de travail thématiques. Il s'est rendu deux fois à Florence, siège du réseau des observatoires européens, au cours de l'année.

En 2005, l'Oned a contribué notamment au recensement réalisé par *ChildONEurope* dans le cadre d'une étude comparative sur les modes de recueil des données sur les mauvais traitements dans les pays européens, parue en janvier 2006. Ce travail comparatif, à poursuivre en 2006 et 2007 par la préparation d'un séminaire européen permettant de confronter les différents systèmes mis en place, pourra apporter à l'Oned des enseignements quant aux expériences existant dans les autres pays.

### **III.7 : Diffusion et circulation des informations**

#### **- Contacts avec les partenaires (administrations centrales, départements, associations, réseaux de recherche...)**

Les institutions (ministères, associations, départements) membres du Conseil d'administration entretiennent des rapports réguliers avec l'Oned.

#### **Rencontres et travail sur des dossiers communs**

- Rencontres régulières avec la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) et la Direction des affaires criminelles et des grâces (DACG) autour des dossiers communs.
- La Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) a été rencontrée à deux reprises.
- Participation à la réunion des observatoires parisiens.
- Anne Oui est en contact régulier avec la Fondation de France en tant que membre du comité enfance.
- Plusieurs rencontres avec Rosine Sébillote et Arnaud Gruselle de la Fondation pour l'enfance autour de la documentation et d'un protocole d'échange de documents ont eu lieu dans l'année.
- Hervé Douceron s'est, par ailleurs, rendu à une journée organisée par Enfance majuscule sur l'accueil des mineurs victimes d'abus sexuels à Annecy.
- Paul Durning a présidé le jury du prix de la meilleure thèse à la demande de la présidente de la Fondation pour l'enfance.

#### **Interventions diverses**

Paul Durning est intervenu en mars dans le cadre du colloque de l'ANPASE (association nationale des professionnels et acteurs de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire en faveur de l'enfance et de la famille) à Hyères sur le thème : « repenser la protection de l'enfance ».

Pascale Breugnot est intervenue au colloque de l'association Anthea à Marseille en mai sur le thème de l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles.

Paul Durning est intervenu dans le cadre d'un colloque du CREA Rhône-Alpes.

Paul Durning a été invité en mai par l'Université du Québec à un colloque associant les principaux services de la protection de l'enfance québécois à Montréal et centré sur l'analyse informatisée des structures d'enfants suivis (dispositif PIBE).

Paul Durning et Lucy Marquet ont participé à la journée organisée par DEI-France « La protection de l'enfance est-elle en danger ? » Paul Durning y a présenté l'Observatoire national de l'enfance en danger.

Enfin, Catherine Lacronique a préparé et participé au colloque de l'Unicef sur le « repérage des enfants en danger à l'école » le 16 novembre.

Dans le cadre de formations, Pascale Breugnot est intervenue à l'Andesi en septembre sur la notion de suppléance familiale, l'évolution de l'internat et les innovations. En octobre, elle a réalisé une intervention à l'IRTS de Melun sur le signalement et l'écrit professionnel.

### **Participation à des colloques, conférences et journées d'étude**

En janvier et février, Isabelle Frechon a assisté à deux colloques traitant des méthodes d'anonymisation et d'appariement sécurisé des données administratives : une journée thématique au centre Quetelet intitulée « Secret statistique et protection de la confidentialité des données » et un colloque au Ministère de la recherche : « nouveaux enjeux, nouveaux atouts de la statistique sociale en France », organisé par la Société Française de Statistique en liaison avec l'Insee. En janvier, Isabelle Frechon a pris part à la réunion pour le comité de pilotage Fnars/Fnors de l'étude « enfants accueillis dans les centres d'hébergements Fnars ».

Des représentants de l'Oned étaient présents au débat sur la violence à l'école mis en place par le Conseil supérieur du notariat en mars.

L'Oned a participé au colloque sur la santé mentale de la Mairie de Paris en mars.

Isabelle Frechon a assisté à la réunion « petite enfance » de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) dans le cadre de laquelle Anne Tursz, directrice de recherche au CERMES (CNRS), et Pascale Gerbouin ont présenté l'étude sur « les morts inattendues de nourrissons en France ».

Pascale Breugnot et Paul Durning ont assisté à une conférence à la Délégation générale du Québec en avril sur le thème de « l'accompagnement des parents dans leurs rôles éducatifs : perspectives françaises, belges et québécoises ».

Sylvie Leman et Anne Oui ont participé à une journée départementale en Côte d'Or dans le cadre de la préparation du premier rapport de l'Oned ainsi qu'au 5<sup>ème</sup> congrès de l'AFIREM pour présenter le premier rapport de l'ONED le 17 novembre.

### **Consultation de l'Oned et participation à des groupes de travail**

Pascale Breugnot et Paul Durning ont participé aux travaux du groupe, animé par Marie-Thérèse Hermange à la demande du Ministre de l'intérieur, qui a réuni un panel de spécialistes afin de réfléchir à la « sécurité des mineurs ». Ce travail a fait l'objet d'un rapport paru en mars 2005.

Sylvie Leman a représenté l'Observatoire lors du Colloque sur les mineurs isolés organisé par la Direction de l'administration pénitentiaire. Elle a également fait partie du groupe de travail sur la maladie dite des « os de verre » à la Chancellerie de janvier à juin ainsi que du groupe de travail sur Internet et la protection de l'enfance mis en place par le ministère de la justice.

L'Observatoire a rejoint en février le comité de suivi sur l'étude du devenir des enfants pris en charge par la PJJ au CNFE-PJJ.

De son côté, Isabelle Frechon, socio-démographe, a représenté l'Observatoire aux réunions du groupe de travail « *Protection de l'enfance et Internet* » de février à avril 2005.

Plusieurs membres de l'équipe ont contribué aux travaux du groupe de travail mis en place en février par la Ministre de la Famille, Marie-Josée Roig, et présidé par Philippe Nogrix.

L'Oned a pris part au groupe de travail pour la préparation du colloque « Forum permanent des pratiques des intervenants de lutte contre l'illettrisme » à la demande de Marie-Thérèse Geoffroy, directrice de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (Anlci). La rencontre internationale francophone du forum permanent des pratiques des intervenants de la lutte contre l'illettrisme, auquel l'Oned était représenté par Catherine Lacronique, s'est tenue à Lyon du 5 au 7 avril.

L'équipe de l'Oned a rencontré des représentants de la MGEN autour du Cdrom « les cahiers déchirés » en juin 2005.

L'Oned s'est également engagé dans un travail commun avec l'INED dans le cadre du suivi d'une cohorte nationale d'enfants. Isabelle Frechon et Juliette Halifax participent régulièrement aux réunions de recherche de leur unité d'attachement.

### **Journées organisées par les ministères de tutelle et auditions**

- L'Oned a assisté aux deux journées sur la bientraitance en mai organisées par la DGAS ainsi qu'à la journée nationale « Prévention et lutte contre la maltraitance dans les établissements sociaux et médico-sociaux ».
- Audition de Paul Durning en mai dans le cadre d'une table ronde à l'Assemblée nationale organisée par la Mission parlementaire sur la famille.
- Participation au colloque de la PJJ à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la justice des mineurs en septembre.
- Rencontres avec la Direction générale de la santé (DGS) en septembre.
- Colloque du Ministère de la justice (septembre).
- Présence au colloque de la Fondation Mc Donald en octobre.
- Participation de l'Oned à la journée sur le parrainage de la Direction générale de l'action sociale (DGAS) et du Ministère de la justice en décembre.
- Contacts réguliers avec le Centre de formation des éducateurs de la PJJ (CFE-PJJ).
- Comité de pilotage santé mentale des mineurs-PJJ.
- Participation à la table ronde du Ministère de la recherche sur les « nouveaux enjeux de la statistique en France ».
- Audition par la mission IGAS-IGSJ relative à la médecine légale.
- Audition de Paul Durning et Sylvie Leman par le groupe parlementaire présidé par Christian Estrosi sur l'intégration de l'inceste dans le code pénal.

- Lancement du site Internet en février 2005



# Oned

Observatoire national de l'enfance en danger



[ACCES DIRECT AUX RUBRIQUES](#)

Oned - 63 Bis Bd Bessières - 75 017 Paris - Tél. 01 58 14 22 50 - Fax : 01 45 41 38 01



Groupement d'intérêt public  
Enfance maltraitée

**Cliquez sur l'image**

© Oned 2006

[contact@oned.gouv.fr](mailto:contact@oned.gouv.fr) | [Mentions légales](#)

### Pourquoi le site Internet ?

Bien que non ouvert au public, l'Oned a vocation à diffuser des connaissances validées. L'outil de cette diffusion est son site Internet. L'un des objectifs pour 2005 était, par conséquent, de mettre en place un centre ressources amené à se développer progressivement et à rassembler, à terme, l'ensemble des recherches portant sur le thème de l'enfance en danger publiées depuis janvier 2004, date de création de l'Observatoire. Internet est un moyen incontournable pour l'acquisition et le partage des savoirs. L'Oned se devait en 2005 de réussir le lancement de son site Web.

L'Oned a fait le choix du même prestataire que le 119, la société lyonnaise Acti, afin de disposer d'un interlocuteur unique pour les questions relatives à l'hébergement et à la maintenance du site mais aussi aux courriers électroniques. En revanche, le contrat passé avec cette société diverge de celui du Snatem suite au recrutement d'un webmaster / chargé de la communication en octobre 2004, Frédéric Huiban, qui a pris en charge la création et l'alimentation du site.

### **Hébergement et maintenance du site**

La mise en place des deux noms de domaines du site [www.oned.fr](http://www.oned.fr) et [www.oned.gouv.fr](http://www.oned.gouv.fr) ainsi que la déclaration du site à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) s'est faite par l'intermédiaire de la société Acti qui gère les deux noms de domaine du GIP.

### **Rubriques du site**

Les rubriques décidées en réunions d'équipe ont été progressivement mises en place :

- Présentation de l'Oned
- Pratiques
- Recherche
- Documentation : travaux signalés par l'Oned
- Agenda
- Liens
- Questions fréquentes
- Contactez nous
- Plan du site
- Mentions légales
  
- Présentation du GIP enfance maltraitée
- Présentation du Conseil d'administration
- Le Conseil scientifique
- L'équipe
- Le rapport de l'Oned
- Appels d'offres de recherche

Les mentions légales du site sont consultables à cette adresse :

<http://oned.gouv.fr/mentions.htm>

### **Mise en ligne**

Nous pouvons dater la mise en ligne du site de l'Oned au 15 janvier 2005.

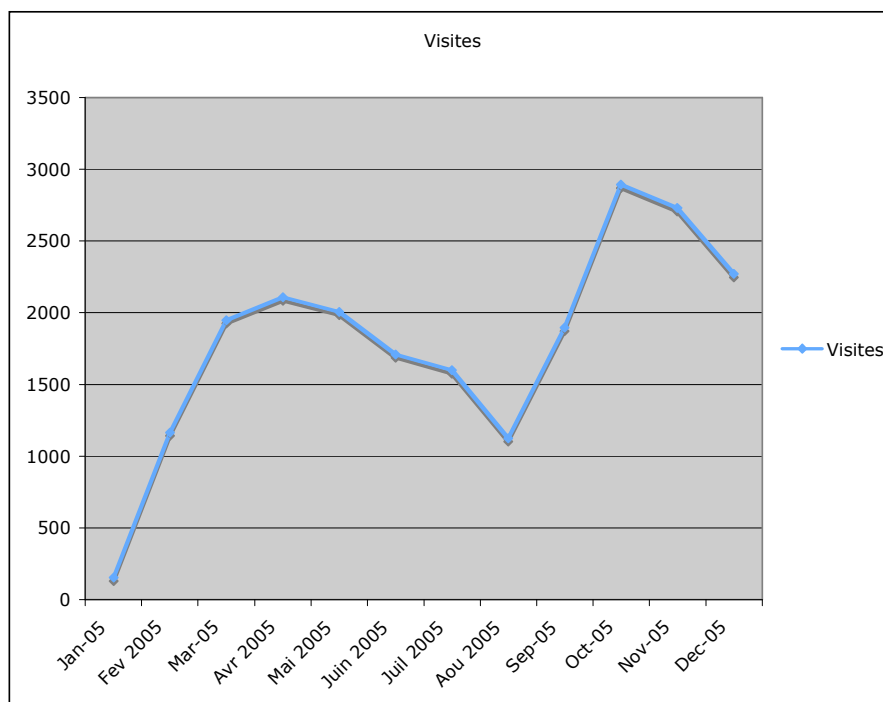
### **Référencement**

Le référencement est une étape obligatoire pour que le site soit visible dans les moteurs de recherche (Google, Voila, Yahoo, Altavista et nombreux autres sites). Il a été assuré par Frédéric Huiban.



## Consultation

|                  | Moyenne Journalière |          |       |         |       | Totaux Mensuels |         |       |          |       |
|------------------|---------------------|----------|-------|---------|-------|-----------------|---------|-------|----------|-------|
|                  | Hits <sup>4</sup>   | Fichiers | Pages | Visites | Sites | Ko              | Visites | Pages | Fichiers | Hits  |
| <b>Jan-05</b>    | 229                 | 89       | 44    | 5       | 83    | 64773           | 154     | 1283  | 2600     | 6668  |
| <b>Fev 2005</b>  | 1420                | 822      | 136   | 41      | 741   | 664732          | 1165    | 3831  | 23027    | 39762 |
| <b>Mar-05</b>    | 1648                | 1132     | 135   | 62      | 1401  | 806077          | 1947    | 4212  | 35095    | 51108 |
| <b>Avr 2005</b>  | 2003                | 1298     | 193   | 70      | 1334  | 818944          | 2109    | 5800  | 38967    | 60113 |
| <b>Mai 2005</b>  | 1497                | 1005     | 159   | 64      | 1212  | 894127          | 2006    | 4951  | 31181    | 46413 |
| <b>Juin 2005</b> | 1138                | 696      | 142   | 56      | 1046  | 815377          | 1708    | 4282  | 20889    | 34159 |
| <b>Juil 2005</b> | 1132                | 703      | 132   | 51      | 2560  | 928747          | 1598    | 4121  | 21813    | 35094 |
| <b>Aou 2005</b>  | 757                 | 475      | 86    | 36      | 800   | 383249          | 1126    | 2674  | 14744    | 23473 |
| <b>Sep-05</b>    | 7061                | 3486     | 396   | 145     | 1778  | 3014993         | 1894    | 5157  | 45325    | 91793 |
| <b>Oct-05</b>    | 2676                | 1485     | 240   | 93      | 2057  | 2160266         | 2892    | 7455  | 46061    | 82981 |
| <b>Nov-05</b>    | 2917                | 1734     | 238   | 91      | 1934  | 1976356         | 2731    | 7163  | 52048    | 87520 |
| <b>Dec-05</b>    | 1813                | 1080     | 180   | 73      | 1567  | 1405478         | 2270    | 5588  | 33495    | 56228 |

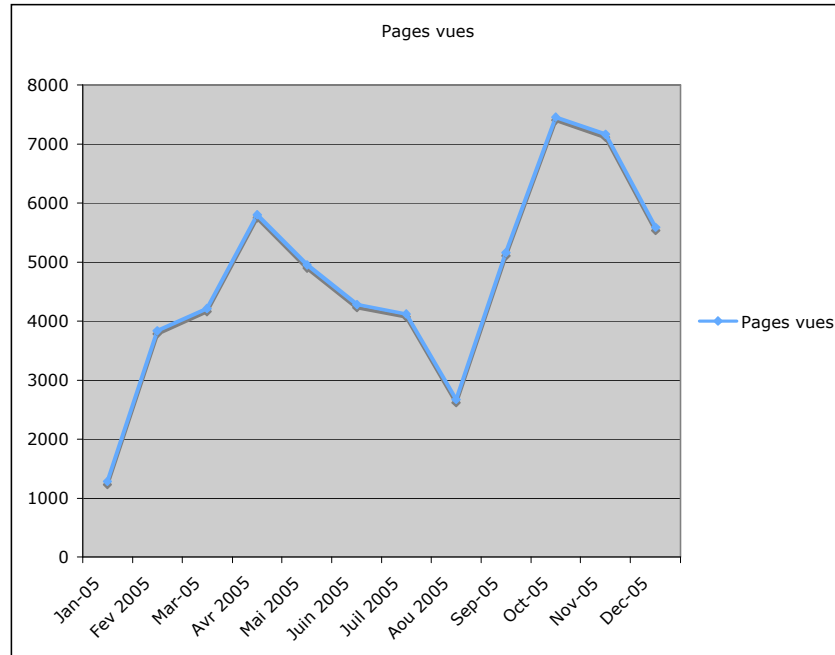


Le nombre de visiteurs uniques désigne par exemple un particulier aussi bien qu'un groupe de personnes (administration, laboratoire de recherche). Il compte combien d'ordinateurs se sont connectés à notre site en comptant le nombre d'adresses IP. Il faut bien noter qu'un réseau de 15 postes connectés à Internet derrière un routeur comptera pour une visite. Une adresse IP est comparable à la plaque minéralogique d'un véhicule. Elle identifie l'ordinateur d'un particulier, un routeur (point d'accès pour un réseau d'entreprise ou d'une administration)... Bien qu'imprécis, le nombre de visiteurs uniques est la mesure la plus fiable pour évaluer la popularité d'un site.

<sup>4</sup> Nombre de clics réalisés

### Nombre de pages vues

Un autre point de comparaison consiste à comptabiliser le nombre total de pages vues par les internautes. Soulignons le pic de connexions en septembre et octobre du fait de la remise et de la médiatisation du premier rapport.



### Création des logos



Il s'agissait de mettre au point un logo permettant d'identifier facilement l'Oned tout en restant cohérent avec les visuels utilisés dans les premiers documents diffusés. C'est pourquoi la lunette a été conservée.

Le même processus a été respecté pour la création du logo du Gipem qui reprend les mêmes couleurs que le logo du Snatem.

## **Recherche de visuels**

Lorsqu'on aborde un thème aussi délicat que l'enfance en danger il convient d'être prudent si on veut utiliser un visuel mettant en scène des enfants. C'est pour cette raison que la photo proposée par Stéphane Rabut, faisant figurer un groupe d'enfants, nous a satisfaits. Elle est à la fois neutre et évocatrice. Il nous en a cédé l'utilisation pour une durée de 10 ans sur tous les supports souhaités.

## **L'Oned et la presse**

L'Oned a remis son premier rapport<sup>5</sup> au ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, M. Philippe Bas, le 5 septembre 2005. Une conférence de presse a été organisée par l'Oned en septembre afin de présenter le rapport aux médias.

## **Retombées presse**

Durant le mois de septembre 2005, 89 articles sont, à notre connaissance, parus dans divers supports de Presse :

- Presse Nationale : 14
- Presse Régionale : 33
- Presse Spécialisée : 41

En amont de la présentation du rapport de l'Oned, 90 % de ces articles évoquent tout d'abord l'appel des 100 personnalités pour un débat national sur la protection de l'enfance et / ou citent le procès d'Angers, l'affaire d'Outreau ainsi que celle de Drancy.

- Soixante-douze articles annoncent la présentation du premier rapport de l'Oned au Parlement et au Gouvernement accompagnée des constats faits par l'Observatoire, de ses préconisations et de ses objectifs.
- Dix articles ne font qu'annoncer la remise du 1<sup>er</sup> rapport de l'Oned.
- Le rapport est cité dans au moins huit interviews de différentes personnalités :
  - Philippe BAS, Ministre délégué à la Famille (trois occurrences)
  - Pascal CLEMENT, Ministre de la Justice
  - Jean-Pierre ROSENCZVEIG, Président du Tribunal pour Enfants de Bobigny
  - Valérie PECRESSE, Député UMP & Patrick BLOCHE, Député PS
  - Philippe NOGRIX, Président du GIP Enfance Maltraitée
  - Paul DURNING, Directeur Général du GIP Enfance Maltraitée

La liste des journaux et magazines ayant publié des articles sur le rapport de l'Oned est disponible en annexes.

---

<sup>5</sup> Le rapport et sa synthèse sont téléchargeables sur le site de l'Observatoire : [www.oned.fr](http://www.oned.fr)

### **Conférences de presse**

Deux conférences de presse nous ont assuré une visibilité médiatique en 2005 :

6 Juillet 2005 : le Sénateur Philippe Nogrix, Président du GIP Enfance Maltraitée, a présenté au cours d'une conférence de presse le rapport du groupe de travail qu'il a présidé sur l'amélioration de la procédure de signalement de l'enfance en danger.

15 Septembre 2005 : conférence de presse de Philippe Nogrix et Paul Durning en présence d'une douzaine de journalistes suite à la remise du rapport de l'Oned au ministre Philippe Bas en date du 5 septembre 2005. A noter qu'outre les nombreux articles publiés, la remise du rapport a donné lieu à un reportage dans le cadre du journal de 13h00 de France 2.

## **ANNEXES**

- E-mail de France Télécom
- Lettre de l'ONED n°3
- Résumé des projets de recherche financés par l'ONED
- Retombées presse et web ONED et SNATEM
- Déclaration du site Web de l'ONED à la CNIL

# — oned

## Observatoire national de l'enfance en danger

### Le mot du Président

Lettre n°3 - décembre 2005

**A**près une première phase de travail consacrée à l'analyse du système de protection de l'enfance ainsi qu'à un état des lieux en matière de recueil de données chiffrées, de recensement des pratiques et de recherche, l'ONED a remis, le 5 septembre 2005, au ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, M. Philippe Bas, son rapport annuel au Parlement et au Gouvernement. Ce premier rapport a suscité de nombreuses réactions de la part de l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance et des responsables politiques. Nous pouvons, sans exagérer notre rôle, affirmer qu'il a influencé, au même titre que d'autres initiatives antérieures ou concomitantes (rapports des groupes de travail présidés par Louis de Broissia et moi-même, appel des 100...), le lancement du débat national sur la protection de l'enfance annoncé par le ministre le 29 septembre 2005. Nous espérons que la réforme de la loi, prévue pour juin 2006, s'en inspirera fortement.

Après une rentrée riche en initiatives, l'Observatoire a rejoint le même immeuble que le SNATEM (Allô Enfance maltraitée), premier service du GIP Enfance maltraitée. La désignation de Paul Durning comme directeur général du GIPEM par le Conseil d'administration ainsi que le déménagement de l'ONED visent à favoriser une plus grande synergie entre les deux services. Les coopérations seront, bien entendu, développées notamment autour d'une réflexion portant, dans un premier temps, sur les items caractérisant les situations d'enfants concernés par les appels téléphoniques adressés au 119.

Comme vous le savez, l'équipe de l'ONED et moi-même sommes à votre disposition pour toute demande d'information ou suggestion.



Philippe NOGRIX  
Sénateur de l'Ille-et-Vilaine  
Président du GIP Enfance maltraitée

### « ETAT DES LIEUX EN MATIERE DE CONNAISSANCES STATISTIQUES »



**L'ONED a organisé, le 13 mai, une rencontre avec les départements sur la mise en cohérence des données chiffrées. Quarante-deux d'entre eux ont répondu présents.**

Après une présentation des missions de l'Observatoire, Isabelle Frechon, chargée d'études, a dressé un panorama des sources de données chiffrées et de leurs limites.

Un premier constat s'impose : aucune source en amont ou en aval de la décision de prise en charge ne recense de manière exhaustive le phénomène de l'enfance en danger. A l'échelle nationale, cinq grandes institutions ont mis en place des bases

de données : le SNATEM (GIPEM), le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, la DREES (enquête Etablissements sociaux) et l'Education nationale.

Les données départementales sont, quant à elles, fournies par les questionnaires de l'ODAS et de la DREES. Il est important de noter une récente évolution : la création de dispositifs départementaux d'observation.

Un débat a permis aux départements de formuler leurs attentes en matière de recueil et d'analyse des données. Les représentants de cinq conseils généraux ont présenté leurs dispositifs locaux d'observation.

Si tous ces dispositifs ont en commun d'« observer » et de chercher à mieux comprendre le phénomène de l'enfance en danger, les contextes de création et les missions diffèrent.

Dans certains cas, l'observatoire n'entretient qu'un lien fonctionnel avec les services décisionnaires alors que, dans d'autres, il constitue un lieu d'arbitrage. Les intervenants ont tous souligné que, si la création de tels dispositifs avait entraîné une augmentation des signalements pendant les premières années, les chiffres s'étaient ensuite stabilisés (suite en page 2)



**Cette journée a également été l'occasion pour l'ONED de présenter l'état d'avancement de ses missions et les étapes à venir.**

L'une des idées-force du nouveau système de recueil de données chiffrées que l'Observatoire entend mettre en place est de laisser aux services départementaux la connaissance de l'ensemble des informations puisque ce sont eux qui en ont besoin pour mettre en œuvre les actions. Seule une extraction de ces bases sera acheminée vers l'ONED qui jouera un rôle de soutien aux départements volontaires notamment en définissant les critères devant être communs. Ces remontées seront individuelles, longitudinales et « anonymisées ».

Il est indispensable de centraliser l'information dans les départements. L'ONED propose que toutes les saisines directes du parquet fassent l'objet d'une information systématique du Conseil général.

Afin d'inclure aussi les enfants et les jeunes majeurs pris en charge par la PJJ, chaque directeur départemental de la PJJ dont le département fait partie de l'échantillon devra transmettre tous les ans le nombre de jeunes en secteur public PJJ au titre de l'article 375 et suivants du Code civil et du décret du 18 février 1975.

En matière de méthodologie, l'ONED propose de séparer la collecte des informations préoccupantes jusqu'à la mesure de protection sur une base à part. Une seconde base recenserait les mesures prises en charge au moins financièrement par le département.

Ces deux bases de données ont vocation à être appariées en partie. Elles offriront donc deux niveaux d'observation : l'enfant et la famille. Elles comporteront quelques informations personnelles (données socio-démographiques de l'enfant et de sa famille, type de maltraitance subie...). L'essentiel consistera à travailler sur des définitions communes (famille monoparentale...).

Les rencontres de l'ONED avec les départements montrent qu'il existe un risque d'interprétation entre le rapport écrit et sa codification. Il sera par conséquent demandé aux travailleurs sociaux qui rédigent les signalements de codifier eux-mêmes l'information sur un formulaire papier.

Dans les mois à venir, l'Observatoire travaillera avec

les services départementaux volontaires sur les données à faire remonter de manière systématique. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer qu'il s'agira d'une remontée de données individuelles et qu'elles ne seront pas nominatives. Les données seront longitudinales car elles permettent un suivi régulier. Il s'agira de travailler sur des parcours d'enfants et non pas d'utiliser comme seule entrée le signalement. Ceci permettra à l'Observatoire d'éviter l'obstacle des différences de définitions. Il reprendra, lorsque c'est pertinent, les typologies de l'ODAS.

L'ONED s'apprête à initier deux vagues d'expérimentation impliquant à chaque fois trois départements volontaires. Dans ces départements où la « centralisation » des informations sur les enfants en danger est d'ores et déjà en cours d'organisation au niveau d'une cellule départementale, nous analyserons le système de collecte des données. Concrètement, nous identifierons ou, à défaut, définirons les variables nécessaires à la caractérisation des enfants et de leur parcours (données sociodémographiques de l'enfant et de sa famille, type de maltraitance subie, mesures mises en place...). Lorsqu'une mesure contractuelle est décidée pour l'enfant, nous déterminerons les données qui seront transmises à l'ONED pour une comparaison nationale. Par ailleurs, l'analyse des données produites distinctement par d'autres organismes sera poursuivie.

(1) L'Ain, le Doubs, le Rhône, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis. Précisons que ces services ont été choisis de manière empirique avec pour seule condition que les départements urbains et ruraux soient représentés.



Françoise Bonvalot, responsable de la cellule de signalement pour l'enfance en danger (CG 25)



A Gauche : Mme Vialaton, chef de service à la Mission prévention du CG du 77, M. Georges Dupasquier, resp. du Domaine enfance (CG 01), Mme Chantai Damgé, resp. Bureau enfance maltraitée (CG 69). A droite (au micro) : Mme Elisabeth Coletta, resp. de l'observatoire de l'Aide sociale à l'enfance du 93.





## PREMIER RAPPORT DE L'ONED



Le rapport de l'ONED et ses annexes sont téléchargeables sur son site : [www.oned.fr](http://www.oned.fr)

L'ONED a remis son premier rapport au ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, M. Philippe Bas, le 5 septembre 2005. Pour le réaliser, l'équipe de l'Observatoire a notamment tiré profit de la richesse des informations des services des Conseils généraux, des tribunaux, des cadres de l'éducation nationale, des responsables des unités d'accueil de victimes... que l'ONED remercie. Ce premier rapport recommande un remaniement du système de protection de l'enfance, qui en conserverait la richesse, décliné en plusieurs hypothèses. La publication du rapport a été suivie de plusieurs rencontres avec une série d'acteurs concernés : magistrats, directeurs des services enfance-famille des départements, inspecteurs d'académie.

### DÉMÉNAGEMENT DE L'ONED

L'ONED vient de rejoindre le même immeuble que le SNATEM situé dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Ce rapprochement doit permettre une meilleure synergie entre les deux services du GIPEM. Nous nous excusons pour les éventuels problèmes de communication liés au déménagement.

## CONGRÈS DE L'EUSARF

Quelque 450 personnes dont de nombreux représentants des départements ont participé au 9<sup>ème</sup> congrès international de l'EUSARF co-organisé par l'ONED en septembre 2005 à Nanterre. Ce rendez-vous intitulé « Enfants en difficulté dans un monde difficile » a été l'occasion de mettre en rapport les acteurs de terrain et le monde de la recherche, d'apporter des éclairages internationaux et de susciter des questionnements sur des thèmes d'actualité comme les interactions entre précarité et parentalité, les processus d'attachement, les interventions socio-éducatives innovantes, les centres fermés, les interventions de prévention précoce.



### UNE ÉQUIPE AU COMPLET

L'équipe de l'ONED a été renforcée ces derniers mois. Outre son directeur, elle comprend désormais 13 personnes réparties en trois pôles. L'équipe des chargés de mission est composée de hauts fonctionnaires mis à disposition ou détachés par leur ministère : Catherine Lacronique (Education nationale), Sylvie Leman (Justice) et Anne Oui (DGAS). Les chargés d'études ont vu leur effectif croître : ils représentent 5,2 équivalents temps plein dont 1,8 subventionnés dans le cadre de mises à disposition ou de conventions. Pascale Breugnot est référente en matière de recensement, d'analyse et de diffusions des pratiques et dispositifs « innovants ». Juliette Halifax (INED) et Lucy Marquet sont chargées de la mise en cohérence des données chiffrées aux côtés d'Isabelle Frechon (CNRS). Raphaël Tournyol est responsable des appels d'offres et du suivi des projets financés, Hélène Milova des comparaisons internationales et de la coordination des recherches. Le pôle fonctionnel est constitué de quatre personnes : Rehema Moridy, secrétaire de direction, Frédéric Huiban, chargé de communication-webmestre, Catherine Brochard, secrétaire et Delphine Latimier, rédactrice et responsable de la documentation.



De gauche à droite et de haut en bas : Hans Grietens, Carl Lacharité, Harriet Ward, Jean Dumas et le point d'information sur les publications scientifiques.

**GIP**

Groupement d'intérêt public  
Enfance maltraitée

**EM**

Oned - 63 Bis Bd Bessières  
75017 Paris  
T : 01 58 14 22 50  
F : 01 45 41 38 01  
[contact@oned.gouv.fr](mailto:contact@oned.gouv.fr)



## Retombées sur le web

| Site                                                                           | Edition    | Titre                                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <a href="http://www.quotimed.com">www.quotimed.com</a>                         | 07-sept-05 | Vers une réorganisation                                                                                                                                   |
| <a href="http://permanent.nouvelobs.com">permanent.nouvelobs.com</a>           | 07-sept-05 | 235.000 enfants sous protection<br>Le gouvernement prépare « un schéma complet de réforme de la protection de l'enfance »                                 |
| <a href="http://www.bouclier.org">www.bouclier.org</a>                         | 07-sept-05 | Société. La protection de l'enfance se remet en question                                                                                                  |
| <a href="http://www.bretagne-online.com">www.bretagne-online.com</a>           | 07-sept-05 | Revue de presse du mardi 6 septembre 2005                                                                                                                 |
| <a href="http://www.cahiers-pedagogiques.com">www.cahiers-pedagogiques.com</a> | 07-sept-05 | Mieux protéger les enfants                                                                                                                                |
| <a href="http://www.dna.fr">www.dna.fr</a>                                     | 07-sept-05 | Protection de l'enfance : nouvelles propositions pour plus d'efficacité                                                                                   |
| <a href="http://www.leprogres.fr">www.leprogres.fr</a>                         | 07-sept-05 | Société. La protection de l'enfance se remet en question                                                                                                  |
| <a href="http://www.letelegramme.com">www.letelegramme.com</a>                 | 07-sept-05 | Le gouvernement prépare « un schéma complet de réforme de la protection de l'enfance »                                                                    |
| <a href="http://www.maire-info.com">www.maire-info.com</a>                     | 07-sept-05 | Enfance en danger : la cacophonie<br>La rentrée du ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille |
| <a href="http://www.quotimed.com">www.quotimed.com</a>                         | 08-sept-05 | Enfants en danger: cent personnalités demandent à Chirac de s'engager                                                                                     |
| <a href="http://fr.news.yahoo.com">fr.news.yahoo.com</a>                       | 09-sept-05 | Un appel pour l'enfance en danger                                                                                                                         |
| <a href="http://www.ladepeche.com">www.ladepeche.com</a>                       | 09-sept-05 | Enfants en danger: cent personnalités demandent à Chirac de s'engager                                                                                     |
| <a href="http://www.linternaute.com">www.linternaute.com</a>                   | 09-sept-05 | Appel à une refonte de la politique de la protection de l'enfance                                                                                         |
| <a href="http://www.lefigaro.fr">www.lefigaro.fr</a>                           | 10-sept-05 | La Cour des comptes passe au crible la gestion de la Sécurité sociale                                                                                     |
| <a href="http://actu.dna.fr">actu.dna.fr</a>                                   | 12-sept-05 | La Cour des comptes passe au crible la gestion de la Sécurité sociale                                                                                     |
| <a href="http://actualite.aliceadsl.fr">actualite.aliceadsl.fr</a>             | 12-sept-05 | La Cour des comptes passe au crible la gestion de la Sécurité sociale                                                                                     |
| <a href="http://www.club-internet.fr">www.club-internet.fr</a>                 | 12-sept-05 | La Cour des comptes passe au crible la gestion de la Sécurité sociale                                                                                     |
| <a href="http://www.linternaute.com">www.linternaute.com</a>                   | 12-sept-05 | La Cour des comptes passe au crible la gestion de la Sécurité sociale                                                                                     |
| <a href="http://www.neuf.fr">www.neuf.fr</a>                                   | 12-sept-05 | La Cour des comptes passe au crible la gestion de la Sécurité sociale                                                                                     |
| <a href="http://fr.news.yahoo.com">fr.news.yahoo.com</a>                       | 16-sept-05 | Comment mieux détecter les cas de maltraitance d'enfants                                                                                                  |
| <b>DIRECTION(S) LA LETTRE</b>                                                  | 14-sept-05 | Vers une réforme de la protection de l'enfance                                                                                                            |
| <a href="http://www.issy.com">www.issy.com</a>                                 | 27-oct-05  | Colloque sur la situation des enfants dans les Hauts-de-Seine                                                                                             |
| <a href="http://www.quotimed.com">www.quotimed.com</a>                         | 04-nov-05  | De plus en plus d'enfants maltraités ou menacés                                                                                                           |
| <a href="http://info.france2.fr">info.france2.fr</a>                           | 21-nov-05  | Journée des droits de l'enfance                                                                                                                           |

| Chaîne                | Programme                        | Date       | Heure    | Durée    | Présentateur           |
|-----------------------|----------------------------------|------------|----------|----------|------------------------|
| LCI                   | Interview                        | 06/09/2005 | 07:21:59 | 00:04:07 | Thierry GILARDI        |
| BFM                   | Le 12 - 15                       | 06/09/2005 | 13:06:16 | 00:18:46 | Hedwige CHEVRILLON     |
| Europe 1              | A l'air libre                    | 06/09/2005 | 18:50:00 | 00:08:16 | Pierre-Louis           |
| France 2              | Journal de 13h00                 | 07/09/2005 | 13:26:18 | 00:04:27 | Elise LUCET            |
| i TV                  | Journal de 06h00                 | 08/09/2005 | 06:07:12 | 00:01:04 | Thomas JOUBERT         |
| RMC Info              | Journal de 05h00                 | 08/09/2005 | 05:06:20 | 00:01:01 | Nicolas MARSAN         |
| RMC Info              | L'actu des prochaines 24h        | 08/09/2005 | 05:52:59 | 00:01:16 |                        |
| RMC Info              | Journal de 08h00                 | 08/09/2005 | 08:06:15 | 00:00:51 | Romain DESARBRES       |
| Canal +               | Journal de 07h00                 | 08/09/2005 | 07:06:04 | 00:01:12 | Stéphanie RENOUVIN     |
|                       | Le 19/20 - Edition Ile-de-France |            |          |          |                        |
| France 3              | France                           | 08/09/2005 | 18:41:31 | 00:12:04 | Pierre LACOMBE         |
| TF1                   | Journal de 20h00                 | 08/09/2005 | 20:30:50 | 00:00:19 | Patrick POIVRE D'ARVOR |
| LCI                   | Le 18 / 20                       | 08/09/2005 | 18:18:19 | 00:09:30 | Michel FIELD           |
| RTL                   | Journal de 06h30                 | 09/09/2005 | 06:36:38 | 00:01:39 | Anne LE HENAFF         |
| RFI                   | Journal de 5h30                  | 09/09/2005 | 05:38:29 | 00:01:28 | Mathieu VENDRELY       |
| RFI                   | Journal de 07h30                 | 09/09/2005 | 07:38:11 | 00:01:43 | Isabelle JAMMOT        |
| RFI                   | Journal de 22h00                 | 08/09/2005 | 22:08:14 | 00:01:28 | Laurent MIMOUNI        |
| LCI                   | Journal de 22h                   | 08/09/2005 | 22:06:15 | 00:01:12 | Nathalie RENOUX        |
| NRJ                   | Journal de 07h00                 | 09/09/2005 | 06:59:22 | 00:00:26 | Nicolas RICHAUD        |
| LCP-AN / Public Senat | Le Journal Parlementaire         | 19/09/2005 | 19:56:20 | 00:03:23 | Emilie AUBRY           |
| LCI                   | Enquête en cours                 | 24/09/2005 | 17:37:25 | 00:15:09 | Christophe MOULIN      |
| LCI                   | Enquête en cours                 | 24/09/2005 | 17:16:29 | 00:13:24 | Christophe MOULIN      |
| LCI                   | Enquête en cours                 | 25/09/2005 | 11:13:48 | 00:01:01 | Christine BLANQUET     |

## Retombées dans la Presse

| Titre                                                                                                                                                       | Edition         | Article                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| LES DEPECHE LE PROGRES<br>ED.JURA                                                                                                                           | 06/09/2005      | Protection de l'enfance: nouvelles propositions pour plus d'efficacité                                              |
| LE HAVRE LIBRE                                                                                                                                              | 06/09/2005      | A Cormeilles, l'insupportable loi du silence                                                                        |
| YONNE REPUBLICAINE                                                                                                                                          | 06/09/2005      | La protection de l'enfance se remet en cause                                                                        |
| L'ECHO REPUBLICAIN                                                                                                                                          | 06/09/2005      | La protection de l'enfance se remet en cause                                                                        |
| LA MARSEILLAISE                                                                                                                                             | 06/09/2005      | L'observatoire national propose un remaniement des dispositifs                                                      |
| LA MARSEILLAISE                                                                                                                                             | 06/09/2005      | Quelques 89 000 cas d'enfants en danger ont été signalés aux départements en 2003 en France                         |
| LE COURRIER DE L'OUEST                                                                                                                                      | 06/09/2005      | Enfance en danger : la justice et les Conseils généraux, des remparts à consolider                                  |
| LE BIEN PUBLIC                                                                                                                                              | 06/09/2005      | La protection de l'enfance se remet en cause                                                                        |
| LA TRIBUNE LE PROGRES                                                                                                                                       | 06/09/2005      | Protection de l'enfance: nouvelles propositions pour plus d'efficacité                                              |
| LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU<br>CENTRE OUEST                                                                                                                   | 06/09/2005      | La protection de l'enfance se remet en cause                                                                        |
| CENTRE PRESSE                                                                                                                                               | 06-sept-05      | La protection de l'enfance après Angers et Outreau                                                                  |
| FRANCE ANTILLES                                                                                                                                             | 06-sept-05      | La protection de l'enfance se remet en cause                                                                        |
| LE PROGRES                                                                                                                                                  | 06/09/2005      | Protection de l'enfance: nouvelles propositions pour plus d'efficacité                                              |
| LE QUOTIDIEN DU MEDECIN                                                                                                                                     | 07-sept-05      | Observatoire de l'enfance en danger - Vers une réorganisation                                                       |
| LE CAFE PEDAGOGIQUE<br>L'EXPRESSO                                                                                                                           | 07-sept-05      | Pédagogie : Enfants en danger : l'Ecole interrogée                                                                  |
| AGENCE FRANCE PRESSE<br>MONDIALES                                                                                                                           | 07-sept-05      | Enfants en danger : cent personnalités demandent à M. Chirac de s'engager                                           |
| FRANCE GUYANE                                                                                                                                               | 07-sept-05      | La protection de l'enfance se remet en cause                                                                        |
| L'EVEIL DE LA HAUTE LOIRE                                                                                                                                   | 07/09/2005      | Après Angers et Outreau, la protection de l'enfance se remet en cause                                               |
| LE QUOTIDIEN DU MEDECIN                                                                                                                                     | 08-sept-05      | Paris/Enfance                                                                                                       |
| LE QUOTIDIEN DU MEDECIN                                                                                                                                     | 08-sept-05      | Philippe Bas : le point sur les réformes et « la » réforme                                                          |
| IMPACT MEDECINE                                                                                                                                             | 8-15/09/2005    | Un projet de loi pour l'enfance en danger.                                                                          |
| LA DEPECHE DU BASSIN                                                                                                                                        | 8-14/09/05      | Danger                                                                                                              |
| LA NOUVELLE REPUBLIQUE<br>DES PYRENEES                                                                                                                      | 08/09/2005      | Un appel pour l'enfance en danger                                                                                   |
| LE PETIT BLEU DU LOT ET<br>GARONNE                                                                                                                          | 08/09/2005      | Un appel pour l'enfance en danger                                                                                   |
| LA DEPECHE DU MIDI                                                                                                                                          | 08/09/2005      | Un appel pour l'enfance en danger                                                                                   |
| ESPACE SOCIAL EUROPEEN                                                                                                                                      | 8-15/09/05      | Le premier rapport de l'Observatoire national de l'enfance en danger a été remis lundi au ministre de la Famille... |
| NORD LITTORAL                                                                                                                                               | 08/09/2005      | Cent personnalités demandent à Jacques Chirac de s'engager                                                          |
| LA LETTRE DE LA FONDATION<br>POUR L'ENFANCE                                                                                                                 | 3e trimestre 05 | Oned                                                                                                                |
| LA REVUE D'ACTION JURIDIQUE<br>& SOCIALE                                                                                                                    | Septembre 2005  | «Paroles d'enfants: parole sacrée, sacrée parole!»                                                                  |
| PERPIGNAN MAG                                                                                                                                               | sept-05         | Animation                                                                                                           |
| LA REVUE D'ACTION JURIDIQUE<br>& SOCIALE                                                                                                                    | Septembre 2005  | Appel à contributions. La protection de l'enfance est-elle en danger ?                                              |
| ACTUALITES SOCIALES<br>HEBDOMADAIRE                                                                                                                         | 09-sept-05      | Protection de l'enfance .« Ne construisons pas la loi sans débat public ».                                          |
| SUD OUEST                                                                                                                                                   | 09-sept-05      | Près de 90 000 cas d'enfants « en danger » signalés                                                                 |
| LE REVEIL DU MIDI                                                                                                                                           | 09-sept-05      | Enfance maltraitée                                                                                                  |
| OUEST FRANCE                                                                                                                                                | 10/09/2005      | Rapport de Ph. Nogrix sur l'enfance maltraitée.                                                                     |
| LA GAZETTE DES COMMUNES,<br>DES DEPARTEMENTS, DES<br>REGIONS,                                                                                               | 12-sept-05      | Protection de l'enfance                                                                                             |
| FENETRES SUR COURS                                                                                                                                          | 12-sept-05      | Enfance en danger : besoin de former les maîtres                                                                    |
| LA VOIX DES COMMUNES                                                                                                                                        | 12-18/09/2005   | « Un schéma complet de réforme de la protection de l'enfance »                                                      |
| AJDA ACTUALITE JURIDIQUE                                                                                                                                    | 12-sept-05      | Une réforme de la protection de l'enfance «dans les prochains mois»                                                 |
| DROIT ADMINISTRATIF                                                                                                                                         | 12/09/2005      | Le rapport de la Cour des comptes très attendu                                                                      |
| CHARENTE LIBRE                                                                                                                                              |                 |                                                                                                                     |
| LE PROGRES + VENDEE MATIN<br>+ LA TRIBUNE LE PROGRES +<br>NORD LITTORAL + LA<br>MARSEILLAISE + PRESSE<br>OCEAN + LE MAINE LIBRE + LES<br>DEPECHE LE PROGRES | 12/09/2005      |                                                                                                                     |
| ED.JURA + LA PRESSE DE LA<br>MANCHE + LES NOUVELLES DE<br>TAHITI                                                                                            |                 | La gestion de la sécurité sociale passée au crible                                                                  |
| LA TERRE                                                                                                                                                    | 13-19/09/2005   | 235 000 enfants en danger                                                                                           |

## **Liste des travaux de recherche financés par l'Oned dans le cadre de l'appel d'offres 2005**

### **- Le développement socio-affectif des enfants de 3 à 4 ans en famille d'accueil**

Cette recherche vise à examiner l'influence de la parentalité d'accueil de l'assistante maternelle et de l'implication des parents sur les relations d'attachement de l'enfant âgé de 3 à 4 ans et sur ses compétences sociales. L'objectif est triple : examiner la relation d'attachement du jeune enfant accueilli et ses compétences sociales, analyser la parentalité d'accueil et l'implication des parents naturels, apporter des éléments sur les pratiques d'intervention et les suivis de l'accueil de l'enfant.

Les résultats de cette recherche serviront de support pour une meilleure adéquation entre la parentalité d'accueil et les besoins de l'enfant, pour améliorer le partenariat parent/institution/famille d'accueil et pour participer à la préservation ou à la restauration des liens parents/enfants.

### **- Évaluation psychosociale de la maltraitance : construire des repères et outils d'évaluation avec les intervenants et les enfants**

Ce projet de recherche a pour objectif de construire un outil qui tienne compte de la diversité des approches des mauvais traitements en présupposant l'hétérogénéité des représentations de la maltraitance. La démarche est fondée sur une évaluation d'une population d'enfants « présumés » maltraités : les représentations des enfants maltraités et de la maltraitance seront analysées à partir de l'évaluation « de terrain » réalisée par les acteurs quotidiens de la prise en charge. Ces résultats seront ensuite croisés avec les représentations qu'ont les enfants maltraités de leur maltraitance.

### **- Recherche relative à la construction du processus d'évaluation d'une action innovante, un centre d'accueil de jour basé sur des pratiques d'action dite multifamiliale, destiné à des familles d'enfants de 4 à 12 ans, désignées par des juges des enfants et ou des services d'aide sociale à l'enfance**

Le concept d'action multifamiliale a été développé aux Etats-Unis puis au Royaume-Uni. Le service SISAE-JCLT (Oise) qui conduit la recherche en association avec un chercheur s'en est largement inspiré. Il consiste à regrouper cinq à huit familles ayant en commun le fait qu'un de leur membre est « patient désigné ». Le rôle des intervenants professionnels est d'assurer une direction de groupe facilitant l'entraide, l'échange et l'initiative. Le moteur des changements attendus au sein de ces groupes familiaux est constitué par les interactions entre membres des différentes familles.

La question qui sous-tend cette recherche peut être résumée ainsi : comment construire et faire évoluer un projet innovant d'action inscrit dans le cadre de la protection de l'enfance en associant le point de vue des usagers, de celles et ceux qui les orientent, des financeurs, des commanditaires et de l'équipe qui la conduit ?

### **- Enquête de victimisation auprès des jeunes et des professionnels de la Fondation d'Auteuil afin de compléter le dispositif existant de déclaration des incidents, accidents et infractions graves.**

Cette enquête vise à améliorer l'Observatoire des incidents, accidents et infractions graves créé en février 2001, à la Fondation d'Auteuil. Il s'agit de mesurer les violences, d'analyser les faits pour mieux comprendre les phénomènes, d'évaluer les faits tant du côté des jeunes que des professionnels afin de fournir des éléments d'évaluation du climat de socio-émotionnel fiables et communicables au comité central d'entreprise qui est intéressé par le

démarche. Enfin, elle permettra de mieux définir les priorités en matière d'interventions de formation et de constituer une base fiable d'évaluation.

**- Pour une analyse discursive de l'acte de signalement d'enfants en danger**

L'objectif du projet est de mener, conjointement avec des professionnels du champ de la protection de l'enfant, une réflexion sur l'usage des discours dans la construction d'une réalité sociale soumise à l'impératif des lois et des politiques sociales. En effet, l'acte d'écriture d'un signalement opère un décalage entre une réalité et sa représentation langagière.

L'accent sera mis sur l'implication de l'acteur du signalement dans la production des écrits, sachant que l'écriture d'une parole est perçue autrement dans un espace institutionnel. Il s'agira de déterminer de quelle parole il est le porteur. Enfin, cette recherche est basée sur l'interaction de deux milieux professionnels, la recherche universitaire et le travail social, en vue d'une co-production de nouvelles connaissances. Au cours des séances de travail avec les partenaires, les analyses seront confrontées à la réalité de leurs démarches et validées par leurs interventions.

**- Évaluation d'un dispositif innovant de soutien à la famille parentale alternatif au placement**

Cette étude repose sur une démarche d'évaluation d'un dispositif innovant d'accueil en externat d'enfants en danger et d'accompagnement de leurs familles. Il s'inscrit dans les orientations du schéma départemental et se présente comme une alternative entre l'action éducative en milieu ouvert (AEMO) et le placement.

Ce travail a pour objectif d'évaluer l'expérience d'« externat, accueil d'enfants à la journée » créée et mise en œuvre depuis 2000 et de co-construire une démarche d'évaluation participative et continue appliquée à un dispositif de protection de l'enfant en danger.

Les cinq objectifs de l'évaluation consistent à apprécier l'impact du projet, analyser sa pertinence, mettre en évidence les aspects innovants, identifier les conditions de faisabilité et de modélisation et enfin construire un cadre, une méthode et des outils d'évaluation continue. L'évaluation mobilisera les différents acteurs et partenaires du projet et visera l'appropriation d'une culture et d'outils favorisant sa pérennisation au-delà de l'intervention de la recherche.

## Déclaration du site auprès de la CNIL

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons la bonne réception de votre télé-déclaration d'un site Internet effectuée ce jour sur notre site [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

Vous trouverez ci-après le détail de votre déclaration.

ORGANISME DECLARANT Statut juridique = Secteur public Numéro SIREN = 180031007  
Code APE ou NAF = 853K Nom = GIP Enfance Maltraitée - Oned Adresse = 63 bis  
Boulevard Bessières 75017 Paris Téléphone = 01 53 06 68 68

SERVICE CHARGE DE LA MISE EN OEUVRE DU SITE Nom = Oned Adresse = 96 rue  
Didot 75014 Paris Téléphone = 01 58 14 22 50

SERVICE AUPRES DUQUEL S'EXERCE LE DROIT D'ACCES Nom = Oned Adresse = 96  
rue Didot 75014 Paris Téléphone = 01 58 14 22 50 Le droit d'accès peut être exercé en ligne  
Adresse électronique = [direction@oned.gouv.fr](mailto:direction@oned.gouv.fr)

SITE DECLARE Nom de domaine : [www.oned.gouv.fr](http://www.oned.gouv.fr)

FINALITES POURSUIVIES PAR LE SITE formalités administratives Information et  
publication de travaux de recherche

CATEGORIES DE DONNEES PERSONNELLES COLLECTEES ET/OU DIFFUSEES  
données de connexion

Les données personnelles n'ont pas été collectées directement auprès de la personne concernée

Les informations sont conservées au maximum un jour

INTERCONNEXIONS ET TRANSFERTS DES DONNEES COLLECTEES Les traitements  
du site web ne sont pas mis en relation avec un ou plusieurs autres traitements informatiques

Les données collectées ne sont pas cédées à des tiers

Les données collectées ne sont pas transférées hors de l'Union européenne

PERSONNE A CONTACTER Nom = Durning Fonction = Directeur Adresse électronique =  
[direction@oned.gouv.fr](mailto:direction@oned.gouv.fr) Téléphone = 01 58 14 22 50

PERSONNE RESPONSABLE DE LA DECLARATION

Nom = Durning Fonction = Directeur Adresse électronique = [direction@oned.gouv.fr](mailto:direction@oned.gouv.fr)  
Téléphone = 01 58 14 22 50

DESTINATAIRE DU RECIPISE DE DECLARATION OU DE L'AVIS :

Le service chargé de la mise en œuvre du site